



# Bulletin Officiel

N°6378 Vendredi 18 Juin 2021

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)26<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

LE CMF MET EN GARDE LE PUBLIC CONTRE LES ACTIVITES D'UN SITE INTERNET 2

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19 4

## AVIS DES SOCIETES

### ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRE

SONEDE INTERNATIONAL AGO 5

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER- AGO 6

TUNINVEST SICAR AGO 7

TUNINVEST SICAR AGE 8

### PROJETS DE RESOLUTIONS AGO-AGE

SONEDE INTERNATIONAL AGO 9

TUNINVEST SICAR AGO 13

TUNINVEST SICAR AGE 15

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

EMPRUNT SUBORDONNE BIAT 2021-1 16

## ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

## ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*mise à jour en date du 03/05/2021*)

## ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN & SERVICE -ARTES-

## ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 MARS 2021

- SICAV L'EPARGNANT
- SICAV L'INVESTISSEUR
- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

بلاغ هيئة السوق المالية

**هيئة السوق المالية تحذر العموم من أنشطة موقع انترنت يقدم خدمات وساطة رقمية**

قصد حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وفي كل توظيف للأموال يتم عن طريق المساهمة العامة، تحذر هيئة السوق المالية العموم من أنشطة موقع انترنت يقدم خدمات وساطة رقمية دون الحصول على ترخيص هيئة السوق المالية للقيام بذلك.

وينشط الموقع المعني في العنوان التالي:

<https://www.ilboursa.com/courtierenligne/>

وفي هذا الإطار تدعو الهيئة العموم إلى عدم الانخراط في الخدمات التي يروج لها موقع الانترنت المشار إليه أعلاه بالنظر لمخالفته الأحكام التشريعية والترتيبية الجاري بها العمل.

مع التأكيد على احتفاظ هيئة السوق المالية بحقها في اتخاذ جميع التدابير اللازمة للحفاظ على نزاهة السوق وسلامتها وعلى حقوق المدخرين.

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**Le Conseil du Marché Financier met en garde le public contre les activités d'un site internet qui propose des services de courtage en ligne**

Avec pour objectif de protéger l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne, le Conseil du Marché Financier (CMF) met en garde le public contre les activités d'un site internet qui propose des services de courtage en ligne sans y être autorisé par le CMF.

L'adresse du site en question est la suivante :

<https://www.ilboursa.com/courtierenligne/>

Le CMF recommande fortement au public de ne pas répondre aux sollicitations du site en internet susvisé étant donné qu'il est en infraction avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Par ailleurs, le CMF se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires à la préservation de l'intégrité du marché et des droits des épargnants.

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS  
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

**Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**SONEDE INTERNATIONAL**

Siège social : Colisée Saula Escalier B-3ème étage EL MANAR II-2092 Tunis

Messieurs les actionnaires de SONEDE INTERNATIONAL sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le vendredi 25 juin 2021 à 10 heures du matin**, au 5<sup>ème</sup> étage de la SONEDE sis à l'Avenue Slimane Ben Slimane, EL MANAR II Tunis – 2092, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- 1- Approbation des procédures de convocation de l'AGO.
- 2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.
- 3- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2020.
- 4- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes et approbation des conventions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 5- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2020 et affectation du résultat de l'exercice.
- 6- Quitus aux Administrateurs.
- 7- Nomination et renouvellement du mandat des administrateurs.
- 8- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes.
- 9- Jetons de présence.
- 10- Pouvoir.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-**  
Siège social : Z.I Jbel Oust 1111- Bir Mcharga- Zaghouan.

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le mercredi 23 juin 2021 à 10h**, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise Avenue Principale, 2053 Les Berges Du Lac -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2020.
- 2- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2020 et approbation des états financiers individuels définitifs.
- 3- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2020 et approbation des états financiers définitifs.
- 4- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 5- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2020
- 6- Affectation des résultats de l'exercice 2020.
- 7- Désignation des administrateurs indépendants
- 8- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration
- 9- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 10- Renouvellement du mandat des administrateurs
- 11- Pouvoirs en vue de formalités

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**TUNINVEST SICAR**

Siège Social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène

Messieurs les actionnaires de TUNINVEST SICAR sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société qui se tiendra le **Vendredi 25 Juin 2021 à 10H00**, à l'Immeuble Tunisie Leasing Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020;
- 2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2020 ;
- 3- Approbation des états financiers de l'exercice 2020 ;
- 4- Quitus aux administrateurs ;
- 5- Affectation des résultats ;
- 6- Jetons de présence ;
- 7- Nomination de deux administrateurs indépendants au Conseil d'Administration ;
- 8- Délégation de pouvoirs.

2021- AS – 0825

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**TUNINVEST SICAR**

Siège Social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène

Messieurs les actionnaires de TUNINVEST SICAR sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre société qui se tiendra le **Vendredi 25 Juin 2021 à 11H00**, à l'Immeuble Tunisie Leasing Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Mise à jour des Statuts conformément aux dispositions prévues par la loi n° 47-2019 du 29 Mai 2019 portant sur l'amélioration du climat de l'investissement en Tunisie ;
- 2- Délégation de pouvoirs.

---

2021- AS – 0826

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO**

**SONEDE INTERNATIONAL**

Siège social : Caulisée Saula Esc B- 3<sup>ème</sup> étage El Manar II Tunis

Projet de résolutions de la SONEDE International à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 25 juin 2021.

**PREMIERE RESOLUTION : Approbation des procédures de convocation de l'AGO.**

Les actionnaires présents ou représentés ratifient les modalités de convocation et de tenue de l'Assemblée.

**Cette résolution est adoptée à .....**

**DEUXIEME RESOLUTION : Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration ayant trait à l'activité de la Société se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2020, approuve le dit rapport.

**Cette résolution est adoptée à .....**

**TROISIEME RESOLUTION : Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2020.**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport général relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2020, prend acte du dit rapport.

**Cette résolution est adoptée à .....**

**QUATRIEME RESOLUTION : Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes et approbation des conventions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.**

Après lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du dit rapport établi en exécution des articles 200 et 475 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve toutes les conventions et opérations y sont mentionnées.

**Cette résolution est adoptée à .....**

**CINQUIEME RESOLUTION : Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2020 et affectation du résultat de l'exercice.**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2020 et suite à la présentation du Commissaire aux Comptes de son rapport général relatif aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2020, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2020.

Elle décide d'affecter le bénéfice net de 371 136 DT comme suit :

BENEFICE 2020	371 136
RESULTATS REPORTES ANTERIEURS	146 516
A DEDUIRE RESERVES LEGALES	25 882
BENEFICES DISTRIBUABLES	491 770
DIVIDENDES	-100 000
NOUVEAUX RESULTATS REPORTES	391 770

Cette résolution est adoptée à .....

**SIXIEME RESOLUTION : Quitus aux Administrateurs.**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserves de leur gestion pour l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à .....

**SEPTIEME RESOLUTION : Nomination et renouvellement du mandat des administrateurs.**

En application de l'article 13 alinéa 3.3.1 du pacte des actionnaires et de la rotation entre les trois bureaux d'étude COMETE Immobilière, SCET TUNISIE et STUDI INTERNATIONAL, c'est SCET TUNISIE qui doit désigner un administrateur pour la représenter pendant la période 2021-2023.

Après discussion, l'Assemblée a retenu la composition ci-après du Conseil d'Administration étant entendu que la durée de leurs mandats est fixée pour une période de trois années prenant fin à la date de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur l'exercice 2023.

Administrateur représentant la SONEDE et Président du Conseil d'Administration

	Administrateur représentant la SONEDE
	Administrateur représentant la SONEDE
	Administrateur représentant la SONEDE
	Administrateur représentant la STB Invest
	Administrateur représentant la STEG INTERNATIONAL SERVICES

	Nouveau Administrateur représentant SCET TUNISIE
	Administrateur représentant l'ONAS

COMETE Immobilière et STUDI International siègeront en tant qu'observateurs.

**Cette résolution est adoptée à .....**

**HUITIEME RESOLUTION : Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes.**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le cabinet ELIT AUDIT représenté par Monsieur Zouheir BEN ALI en qualité de Commissaire aux Comptes de SONEDE International pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

**Cette résolution est adoptée à .....**

**NEUVIEME RESOLUTION : Jetons de présence**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation des jetons de présence aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2020 et ce pour un montant total brut de 11 250 dt.

**Cette résolution est adoptée à .....**

**DIXIME RESOLUTION : Pouvoir**

L'assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal ou à son mandataire d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal dûment signé tout pouvoir pour procéder à toutes opérations de dépôt, de publicité et accomplir toutes les formalités de publications légales.

**Cette résolution est adoptée à .....**

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO****TUNINVEST SICAR**

Siège Social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène

Projet de résolutions de la société TUNINVEST SICAR à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 25 juin 2021.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos au 31 Décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales et approuve toutes les opérations qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2020, s'élevant à deux millions sept cent quatre vingt dix mille quatre cent soixante sept dinars et cent trente millimes (2.790.467,130 DT) comme suit :

	(En dinars)
Bénéfice net de l'exercice	2.790.467,130
Report à nouveau antérieur à 2014	1.964.818,618
Report à nouveau après 2014	1.100.998,325
<b>Report à nouveau total</b>	<b>3.065.816,943</b>
Pour former un bénéfice distribuable	5.856.284,073
Dividendes (1,5 dinars / action) (*)	1.449.000,000
Le solde au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à	4.407.284,073

(\*) Les dividendes à distribuer seront prélevés sur les fonds propres distribuables en franchise de retenue.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer la somme brute de douze mille (12.000) Dinars aux membres du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

**CINQUIEME RESOLUTION**

En application des dispositions de la loi n° 2019-47 du 19 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, l'Assemblée Générale décide de nommer pour une durée de trois ans, qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice 2023, les deux administrateurs indépendants suivants :

M. ....

M. ....

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**PROJET DE RESOLUTIONS AGE**

**TUNINVEST SICAR**

Siège Social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène

Projet de résolutions de la société TUNINVEST SICAR à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en date du 25 juin 2021.

**PREMIERE RESOLUTION**

Sur proposition du Conseil d'Administration du 14 Avril 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de mettre à jour les statuts de la société TUNINVEST SICAR en prenant en considération les dispositions prévues par la loi n° 47-2019 du 29 Mai 2019 portant sur l'amélioration du climat de l'investissement en Tunisie.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales de publicité, de dépôt, d'enregistrement et généralement faire le nécessaire.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

2021- AS – 0829

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**  
**SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**



**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE**

**BIAT**

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 178.500.000 DINARS**  
**SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS**

**Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné**  
**« Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » de 90 000 000 DT susceptible d'être porté à**  
**120 000 000 DT**  
**sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**

**Décisions à l'origine de l'émission :**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, il est à signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 avril 2021 a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 10 mars 2021, a décidé d'émettre au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de **90 MD** susceptible d'être porté à un maximum de **120 MD**.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « **Emprunt Subordonné BIAT 2021-1** » de **90 MD susceptible d'être porté à un montant maximum de 120 MD**, auprès de souscripteurs identifiés et ce, selon les conditions suivantes :

**Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars :**

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	TMM+2,25% et / ou 8,60%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
B	5 ans	TMM+2,50% et / ou 8,85%	In Fine

**Pour les montants supérieurs ou égaux à 5 Millions de dinars :**

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	TMM+2,50% et / ou 9,10%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
D	5 ans	TMM+2,75% et / ou 9,35%	In Fine

#### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

- **Montant :** Le montant total du présent emprunt est fixé à **90 MD susceptible d'être porté à un maximum de 120 MD**, divisés en 900 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Période de souscription et de versement :** Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **24/05/2021** auprès des guichets de la BIAT, et clôturés au plus tard le **23/07/2021**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (120 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 120 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/07/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **24/08/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

- **But de l'émission :** L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » permettra à la BIAT de renforcer ses fonds propres et d'améliorer ainsi ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment aux nouvelles exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

## CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- **Prix de souscription et d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 23/07/2021, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **23/07/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,25% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **225 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,6 % l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans In Fine :**

✓ **Taux variable:**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,85% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie C, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,10% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie D, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans in Fine :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,75% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,35% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

➤ **Amortissement-remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et C sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories B et D feront l'objet d'un seul amortissement **in fine**.

L'emprunt sera amorti en totalité le **23/07/2026** pour toutes les catégories.

- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

➤ **Paie ment :**

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **23 Juillet** de chaque année.

Pour les catégories A et C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **23/07/2022**.

Pour les catégories B et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **23/07/2022** et le remboursement total en capital aura lieu le **23/07/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,6% l'an** pour la catégorie **A**, de **8,85% l'an** pour la catégorie **B**, de **9,10% l'an** pour la catégorie **C** et de **9,35% l'an** pour la catégorie **D** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle :(souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'avril 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,448% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,698% pour la catégorie A, de 8,948% pour les catégories B et C, 9,198% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,25%** pour la catégorie **A**, **2,50%** pour les catégories **B** et **C**, **2,75%** pour la catégorie **D**, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :**

• **Durée totale :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de **5 ans** pour les catégories A, B, C et D.

• **Durée de vie moyenne :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de **3 ans** pour les catégories A et C, de **5 ans** pour les catégories B, et D.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ **5 ans** pour les catégories B et D ;
- ✓ **2,701 ans** pour la catégorie A ;
- ✓ **2,687 ans** pour la catégorie C.

➤ **Mode de placement :** Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

➤ **Cessibilité des obligations subordonnées :** Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations subordonnées au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations subordonnées sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :**

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations subordonnées prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- **Garantie:** Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :**  
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.  
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.
- **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunal compétent en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées :** Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- **Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :**  
Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance» ci-dessus.

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.

Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2021-AS-0662

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	203,463	203,483		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	138,995	139,012		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	116,186	116,199		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	124,492	124,849		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	121,626	121,641		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	120,259	120,280		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	116,761	116,776		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,494	47,499		
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	33,911	33,916		
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	114,930	114,946		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	17,935	17,937		
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	128,102	128,112		
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,186	1,186		
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	121,979	122,003		
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,863	11,864		
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	170,698	170,724		
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,821	11,823		
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	97,172	97,184		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
19 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,895	1,897		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
20 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	64,530	64,538		
21 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,558	135,682	135,785		
22 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	107,041	107,238		
23 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	108,117	108,132		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
24 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	141,549	141,689		
25 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	537,987	538,437		
26 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	139,183	139,438		
27 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	172,298	171,960		
30 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	95,030	94,979		
31 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	127,186	127,171		
32 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	171,139	171,182		
33 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	152,032	152,072		
34 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	22,932	22,965		
35 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,542	90,601		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
36 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2222,255	2223,496		
37 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	130,462	130,416		
38 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	222,386	222,460		
39 AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	En liquidation	En liquidation		
40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,982	2,978		
41 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,676	2,673		
42 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,225	65,946		
43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,278	1,277		
44 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,296	1,297		
45 FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,244	1,245		
46 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,222	1,224		
47 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	115,768	115,140		
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	En dissolution	En dissolution		
49 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1201,157	1200,152		
50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,670	13,618		
51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	10,300	10,340		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
52 UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	90,390	90,349		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
53 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	107,096	107,109
54 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	99,229	99,241
55 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	110,127	110,142
56 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	102,044	102,058

57	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	103,592	103,607
58	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	106,863	106,875
59	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	103,459	103,474
60	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	100,731	100,745
61	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	104,434	104,440
62	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	103,947	103,962
63	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	105,697	105,713
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	103,877	103,888
65	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	103,046	103,057
66	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	102,486	102,500
67	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	102,238	102,251
68	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	101,178	101,192
69	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	105,009	105,019
70	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	101,683	101,699
71	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	100,557	100,569
72	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	105,103	105,114
73	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	101,027	101,038
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
74	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	106,834	106,847
75	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	103,385	103,390
76	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	105,831	105,846
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
77	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	107,718	107,820
<b>SICAV MIXTES</b>								
78	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	64,648	64,419
79	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	93,570	93,656
80	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,822	17,828
81	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	295,784	295,446
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2222,734	2273,033	2278,216
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,463	70,576
84	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	54,793	54,849
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,166	106,118
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
86	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,647	11,626
87	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	14,083	14,071
88	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	15,943	15,950
89	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	13,904	13,917
90	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	143,656	143,662
91	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,598	9,632
92	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	100,290	100,492
93	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	77,832	77,604
94	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	78,641	78,425
95	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	98,953	99,034
96	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	93,671	93,789
97	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,343	10,397
98	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	100,774	100,686
99	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	148,062	148,416
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
100	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	105,882	107,014
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	118,235	117,876
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	120,954	120,739
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	196,099	194,780
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	179,415	178,726
105	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	168,691	168,543
106	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,632	23,607
107	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	136,869	137,866
108	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	155,429	156,335
109	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346			
110	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5342,567	5353,730
111	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5671,904	5704,314
112	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	89,711	90,188
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4554,818	4565,606
114	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,348	10,362
115	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	165,279	165,063
116	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	10896,875	10926,362
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
117	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	125,241	125,762

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT

\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\* FCP en liquidation anticipée

\*\*\* FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-		73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts  
(2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC  
(3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT  
(4) FCP en liquidation anticipée  
(5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE  
(6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 <sup>ème</sup> étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

#### **Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES**

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis

La société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes : Mr Mohamed Imed Loukil (F.M.B.Z. KPMG TUNISIE) et Mr Mohamed Lassaad Borji (Les Commissaires aux Comptes Associés - M.T.B.F).

# BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2020	31 décembre 2019
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		2 745 110	2 405 330
Amortissements des immobilisations incorporelles		(2 174 985)	(2 109 937)
	<b>(B.1)</b>	570 125	295 393
Immobilisations corporelles		14 810 266	14 005 148
Amortissements des immobilisations corporelles		(8 600 519)	(8 295 443)
	<b>(B.1)</b>	6 209 747	5 709 705
Immobilisations financières	<b>(B.2)</b>	39 962 049	40 655 521
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>46 741 921</b>	<b>46 660 619</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>46 741 921</b>	<b>46 660 619</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	<b>(B.3)</b>	78 239 714	73 512 959
Clients et comptes rattachés		26 467 774	27 355 676
Provisions sur comptes clients		(1 365 369)	(1 365 369)
	<b>(B.4)</b>	25 102 405	25 990 307
Autres actifs courants		6 200 272	10 052 733
Provisions sur autres actifs courants		(2 000)	(2 000)
	<b>(B.5)</b>	6 198 272	10 050 733
Placements et autres actifs financiers	<b>(B.6)</b>	295 281	35 934 666
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>(B.7)</b>	46 342 937	20 281 061
<b>Total des actifs courants</b>		<b>156 178 609</b>	<b>165 769 726</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>202 920 530</b>	<b>212 430 345</b>

# BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2020	31 décembre 2019
<b>Capitaux propres et passifs</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		38 250 000	38 250 000
Réserves		21 200 067	21 200 067
Résultats reportés		46 293 567	35 300 590
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>105 743 634</b>	<b>94 750 657</b>
Résultat de l'exercice		22 753 870	21 970 727
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>(B.8)</b>	<b>128 497 504</b>	<b>116 721 384</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	<b>(B.9)</b>	350 000	350 000
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>390 000</b>	<b>390 000</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>(B.10)</b>	69 500 794	87 842 456
Autres passifs courants	<b>(B.11)</b>	4 531 967	7 476 218
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>(B.12)</b>	265	287
<b>Total des passifs courants</b>		<b>74 033 026</b>	<b>95 318 961</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>74 423 026</b>	<b>95 708 961</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>202 920 530</b>	<b>212 430 345</b>

# ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2020	31 décembre 2019
Revenus	(R.1)	165 544 342	198 921 057
Coûts des ventes	(R.2)	(128 229 529)	(162 576 776)
<b>Marge Brute</b>		<b>37 314 813</b>	<b>36 344 281</b>
Autres produits d'exploitation	(R.3)	1 224 809	1 247 041
Frais de distribution	(R.4)	(4 476 747)	(5 038 755)
Frais d'administration	(R.5)	(4 311 205)	(4 368 872)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(1 965 491)	(959 629)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(9 528 634)</b>	<b>(9 120 215)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>27 786 179</b>	<b>27 224 066</b>
Charges financières nettes	(R.7)	59 227	(208 400)
Produits des placements	(R.8)	2 846 903	6 618 965
Autres gains ordinaires	(R.9)	139 101	151 722
Autres pertes ordinaires		(489 577)	(31 039)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>30 341 833</b>	<b>33 755 314</b>
Impôt sur les bénéfices		(7 178 336)	(11 147 582)
Contribution sociale de solidarité		(409 627)	(637 005)
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>22 753 870</b>	<b>21 970 727</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>22 753 870</b>	<b>21 970 727</b>

# ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Exercice de 12 mois clos le	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</b>		
Résultat net	22 753 870	21 970 727
Ajustements pour		
*Amortissements et provisions	(F.1) 449 238	367 254
*Variation des :		
- Stocks	(F.2) (4 726 755)	(20 238 734)
- Créances clients	(F.2) 887 902	(11 885 329)
- Autres actifs	(F.2) 3 852 461	(4 982 673)
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3) (21 285 913)	34 688 506
*Autres ajustements		
-Plus ou moins-values de cession	(F.4) (49 376)	(67 971)
<b>Total des flux de trésorerie (affectés aux) provenant des opérations d'exploitation</b>	<b>1 881 427</b>	<b>19 851 780</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.5) (1 248 868)	(1 031 743)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	(F.6) 74 232	67 971
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	(F.7) (6 528)	(81 659)
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	(F.8) 700 000	700 000
<b>Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement</b>	<b>(481 164)</b>	<b>(345 431)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
Dividendes et autres distributions	(10 977 750)	(20 272 500)
<b>Total des flux de trésorerie affectés aux opérations de financement</b>	<b>(10 977 750)</b>	<b>(20 272 500)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(9 577 487)</b>	<b>(766 151)</b>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	56 215 440	56 981 591
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	(F.9) 46 637 953	56 215 440

# SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Exercice de 12 mois clos le

31 décembre  
2020

31 décembre  
2019

Revenus	165 544 342	198 921 057
Autres produits d'exploitation	1 224 809	1 247 041
Coût d'achat des marchandises vendus	(127 042 786)	(161 391 278)
<b>Marge Commerciale</b>	<b>39 726 365</b>	<b>38 776 820</b>
Autres charges externes	(4 086 378)	(4 042 021)
<b>Valeur Ajoutée Brute</b>	<b>35 639 987</b>	<b>34 374 799</b>
Charge du personnel	(5 888 319)	(6 191 103)
Impôts et taxes	(448 253)	(541 125)
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>29 303 415</b>	<b>27 642 571</b>
Autres gains ordinaires	139 103	151 722
Produits financiers	2 846 902	6 618 965
Autres pertes ordinaires	(1 557 577)	(82 289)
Charges financières nettes	59 227	(208 401)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(449 238)	(367 254)
Impôt sur les sociétés	(7 178 336)	(11 147 582)
Contribution sociale de solidarité	(409 627)	(637 005)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>22 753 870</b>	<b>21 970 727</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>22 753 870</b>	<b>21 970 727</b>

# Notes aux Etats Financiers

## I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ARTES S.A «Automobile Réseau Tunisien et Services» (ex Renault Tunisie) est une société anonyme au capital de 38 250 000 DT créée le 24 février 1947.

L'activité de la société consiste en la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque «RENAULT» et «DACIA» et en la réparation de voitures.

## II. REFERENTIEL COMPTABLE

### II.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la société ARTES S.A., arrêtés au 31 décembre 2020, sont établis conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459.

### II.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique. Les autres méthodes d'évaluation se résument comme suit :

#### - Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

#### - Immobilisations

Les immobilisations acquises par ARTES S.A. sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	5 %
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	De 10% à 15%
Matériels et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	De 10% à 20%
Matériels informatiques	De 15% à 33%
Logiciels	33%

#### - Stocks

Les valeurs d'exploitation d'ARTES S.A. sont composées essentiellement de véhicules neufs. Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport, les frais d'assurance, de transit et de fret.

- **Provision sur créances clients**

A chaque arrêté comptable, ARTES S.A procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant de la vente de véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert à l'acheteur des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation du véhicule.

- **Impôts sur les bénéfices**

A partir de 2019, la société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35% ainsi qu'à la Contribution sociale de solidarité au taux de 2%.

### III. NOTES EXPLICATIVES

#### III.1. Notes sur le bilan

##### B.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente au 31 décembre 2020 comme suit :

Libellé	Valeur brute au 31/12/2019	Acquisitions	Cession ou reclasst	Valeur brute au 31/12/2020	Amortissements cumulés/Provisions au 31/12/2019	Dotations	Reprises sur cessions	Amortissements cumulés/Provisions au 31/12/2020	VCN au 31/12/2020	VCN au 31/12/2019
Concession marque	1 000 000	-	-	1 000 000	(827 501)	(50 000)	-	(877 501)	122 499	172 499
Logiciels	1 283 309	61 823	-	1 345 132	(1 282 436)	(15 048)	-	(1 297 484)	47 648	873
Fonds commercial	750	-	-	750	-	-	-	-	750	750
Immob incorporelles en cours	121 271	277 957	-	399 228	-	-	-	-	399 228	121 271
<b>Total Immobilisations Incorporelles</b>	<b>2 405 330</b>	<b>339 780</b>	-	<b>2 745 110</b>	<b>(2 109 937)</b>	<b>(65 048)</b>	-	<b>(2 174 985)</b>	<b>570 125</b>	<b>295 393</b>
				-				-	-	-
Terrains	3 117 512	-	-	3 117 512	-	-	-	-	3 117 512	3 117 512
Constructions	1 048 962	-	-	1 048 962	(1 048 962)	-	-	(1 048 962)	-	-
AAI des constructions	3 288 026	20 593	-	3 308 619	(3 021 393)	(65 483)	-	(3 086 876)	221 743	266 633
Matériel industriel	1 179 744	7 210	-	1 186 954	(1 024 100)	(37 702)	-	(1 061 802)	125 152	155 644
Outillage industriel	157 540	11 109	-	168 649	(110 315)	(11 271)	-	(121 586)	47 063	47 225
Matériel de transport	1 101 695	293 553	(103 970)	1 291 278	(883 025)	(84 521)	79 114	(888 432)	402 846	218 670
Equipement de bureau	855 042	80 266	-	935 308	(751 622)	(50 550)	-	(802 172)	133 136	103 420
Autres immobilisations corporelles	181 940	-	-	181 940	(143 959)	(11 272)	-	(155 231)	26 709	37 981
Matériel informatique	1 135 782	278 689	-	1 414 471	(1 080 402)	(102 481)	-	(1 182 883)	231 588	55 380
AAI divers	187 339	38 169	-	225 508	(92 669)	(20 910)	-	(113 579)	111 929	94 670
Immob corporelles en cours	1 730 648	179 499	-	1 910 147	(138 996)	-	-	(138 996)	1 771 151	1 591 652
Avances et acomptes sur immob. corporelles	20 918	-	-	20 918	-	-	-	-	20 918	20 918
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>14 005 148</b>	<b>909 088</b>	<b>(103 970)</b>	<b>14 810 266</b>	<b>(8 295 443)</b>	<b>(384 190)</b>	<b>79 114</b>	<b>(8 600 519)</b>	<b>6 209 747</b>	<b>5 709 705</b>
<b>Total Immob. corporelles et incorporelles</b>	<b>16 410 478</b>	<b>1 248 868</b>	<b>(103 970)</b>	<b>17 555 376</b>	<b>(10 405 380)</b>	<b>(449 238)</b>	<b>79 114</b>	<b>(10 775 504)</b>	<b>6 779 872</b>	<b>6 005 098</b>

## B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent au 31 décembre 2020 un solde de 39 962 049 DT contre un solde de 40 655 521 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Acquisitions	Cession	Solde au 31/12/2020
- SIDEV	10 600 000	-	-	10 600 000
- WALLYS SERVICES	5 235 400	-	-	5 235 400
- ARTEGROS	4 999 850	-	-	4 999 850
- BOWDEN	100	-	-	100
- AUTRONIC	587 820	-	-	587 820
- Compagnie Internationale de Leasing	10 621	-	-	10 621
- ADEV	2 866 700	-	-	2 866 700
- ARTIMO	12 500 000	-	-	12 500 000
- UIB	1 485 714	-	-	1 485 714
- VEDEV	149 550	-	-	149 550
<b>Total brut des titres de participation</b>	<b>38 435 755</b>	-	-	<b>38 435 755</b>
Titres immobilisés	2 000 000	-	700 000	1 300 000
Dépôts et cautionnements	219 766	6 528	-	226 294
<b>Total</b>	<b>40 655 521</b>	<b>6 528</b>	<b>700 000</b>	<b>39 962 049</b>

## B.3. Stocks

Les stocks présentent, au 31 décembre 2020, un solde de 78 239 714 DT contre un solde de 73 512 959 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Véhicules neufs	78 016 499	65 504 436
Pièces de rechange	223 215	240 641
Véhicules neufs en transit et encours de dédouanement	-	7 767 882
<b>Total</b>	<b>78 239 714</b>	<b>73 512 959</b>

## B.4. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2020 un solde net de 25 102 405 DT contre un solde net de 25 990 307 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Clients VN et APV	12 589 401	14 463 355
Clients effets à recevoir	12 456 239	11 515 918
Autres clients	56 765	11 034
Clients douteux	1 365 369	1 365 369
<b>Total brut</b>	<b>26 467 774</b>	<b>27 355 676</b>
Provision pour dépréciation des créances clients	(1 365 369)	(1 365 369)
<b>Total net</b>	<b>25 102 405</b>	<b>25 990 307</b>

### B.5. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent au 31 décembre 2020 un solde net de 6 198 272 DT contre un solde net de 10 050 733 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>
Personnel	164 672	153 781
Etat impôts et taxes	5 345 046	6 116 375
Avances aux fournisseurs	108 750	2 938 202
Compte de régularisation actif	440 022	785 546
Autres débiteurs divers	141 782	58 829
<b>Total brut</b>	<b>6 200 272</b>	<b>10 052 733</b>
Provision pour dépréciation des autres actifs	(2 000)	(2 000)
<b>Total net</b>	<b>6 198 272</b>	<b>10 050 733</b>

### B.6. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 295 281 DT au 31 décembre 2020 contre un solde de 35 934 666 DT au 31 décembre 2019 et correspondent à des placements à court terme.

### B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 décembre 2020 un solde de 46 342 937 DT contre un solde de 20 281 061 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>
ATTIJARI BANK	5 233 689	6 695 243
BT	11 098 903	2 414 947
BANQUE ZITOUNA	457 944	452 107
ARAB TUNISIAN BANK	955 447	202 266
UIB	21 448 586	7 054 733
AMEN BANK	117 562	81 741
UBCI	621 240	143 347
ABC	21 339	20 671
STB	13 430	110 907
BNA	3 267 546	489 350
BIAT	381 438	333 201
BH	4 892	4 916
BTL	1 015 831	237 506
Chèques à encaisser	57 483	-
Effet à l'encaissement	1 640 554	2 034 297
Caisse à fond fixe	7 000	5 829
CCP	53	-
<b>Total</b>	<b>46 342 937</b>	<b>20 281 061</b>

## B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2020 une valeur de 128 497 504 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice se détaillent comme suit:

Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2018</b>	<b>38 250 000</b>	<b>3 825 000</b>	<b>17 315 473</b>	<b>59 594</b>	<b>30 277 928</b>	<b>25 291 162</b>	<b>115 023 157</b>
Affectation du résultat 2018 (PV AGO du 12/07/2019)							
- Résultats reportés	-	-	-	-	25 291 162	(25 291 162)	-
- Dividendes	-	-	-	-	(20 272 500)	-	(20 272 500)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	21 970 727	21 970 727
- Réserve spéciale de réinvestissement	-	-	-	-	-	-	-
<b>Capitaux propres au 31/12/2019</b>	<b>38 250 000</b>	<b>3 825 000</b>	<b>17 315 473</b>	<b>59 594</b>	<b>35 300 590</b>	<b>21 970 727</b>	<b>116 721 384</b>
Affectation du résultat 2019 (PV AGO du 18/08/2020)							
- Résultats reportés	-	-	-	-	21 970 727	(21 970 727)	-
- Dividendes	-	-	-	-	(10 977 750)	-	(10 977 750)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	22 753 870	22 753 870
- Réserve spéciale de réinvestissement	-	-	-	-	-	-	-
<b>Capitaux propres au 31/12/2020</b>	<b>38 250 000</b>	<b>3 825 000</b>	<b>17 315 473</b>	<b>59 594</b>	<b>46 293 567</b>	<b>22 753 870</b>	<b>128 497 504</b>

### B.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent au 31 décembre 2020 et 2019 un solde de 350 000 DT.

### B.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2020 un solde de 69 500 794 DT contre un solde de 87 842 456 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>
Fournisseurs VN, APV divers et autres fournisseurs	1 683 305	2 898 693
Effets à payer	67 439 327	76 953 045
Fournisseurs - factures non encore parvenues	378 162	7 990 718
<b>Total</b>	<b>69 500 794</b>	<b>87 842 456</b>

### B.11. Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent au 31 décembre 2020 un solde de 4 531 967 DT contre un solde de 7 476 218 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>
Etat - impôts et taxes	702 457	5 078 836
Avances et acomptes clients	2 113 856	544 303
Créditeurs divers	684 666	552 430
Personnel	696 546	874 312
Compte de régularisation passif	334 442	426 337
<b>Total</b>	<b>4 531 967</b>	<b>7 476 218</b>

### B.12. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde 265 DT au 31 décembre 2020 contre un solde 287 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>Solde au 31/12/2019</b>
BTK	265	265
CCP	-	22
<b>Total</b>	<b>265</b>	<b>287</b>

### III.2. Notes sur l'état de résultat

#### R.1. Revenus

Les revenus totalisent 165 544 342 DT au titre de l'exercice 2020 contre 198 921 057 DT au titre de l'exercice 2019, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Exercice 2020</b>	<b>Exercice 2019</b>
Ventes de véhicules neufs	159 249 802	191 585 575
Ventes pièces de rechange y compris huile	4 028 977	4 776 215
Ventes travaux atelier	1 596 051	1 548 666
Ventes garanties	612 847	904 197
Ventes de matériels extérieurs pour VN	56 665	106 404
<b>Total</b>	<b>165 544 342</b>	<b>198 921 057</b>

#### R.2. Coût des ventes

Le coût des ventes encouru au cours de l'exercice 2020 s'élève à 128 229 529 DT contre 162 576 776 DT encourus au cours de l'exercice 2019, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Exercice 2020</b>	<b>Exercice 2019</b>
Achats de marchandises consommées	127 222 402	161 445 109
Charges de personnel	614 276	681 617
Autres charges d'exploitation	392 851	450 050
<b>Total</b>	<b>128 229 529</b>	<b>162 576 776</b>

#### R.3. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent 1 224 809 DT au titre de l'exercice 2020 contre 1 247 041 DT au titre de l'exercice 2019, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Exercice 2020</b>	<b>Exercice 2019</b>
Autres activités et revenus des immeubles	838 726	919 536
Transfert de charges	375 808	320 245
Ventes déchets	10 129	6 685
Parking	146	575
<b>Total</b>	<b>1 224 809</b>	<b>1 247 041</b>

#### R.4. Frais de distribution

Les frais de distribution encourus au cours de l'exercice 2020 s'élèvent 4 476 747 DT contre 5 038 755 DT encourus au cours de l'exercice 2019, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Exercice 2020</b>	<b>Exercice 2019</b>
Charge de personnel	2 323 011	2 573 465
Autres charges d'exploitation	1 873 063	2 160 854
Achats d'approvisionnements	280 673	304 436
<b>Total</b>	<b>4 476 747</b>	<b>5 038 755</b>

## R.5. Frais d'administration

Les frais d'administration encourus au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 4 311 205 DT contre 4 368 872 DT encourus au cours de l'exercice 2019, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Exercice 2020</b>	<b>Exercice 2019</b>
Charges de personnel	2 951 032	2 936 022
Autres charges d'exploitation	930 366	920 521
Achats d'approvisionnements consommés	429 807	512 329
<b>Total</b>	<b>4 311 205</b>	<b>4 368 872</b>

## R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation encourues au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 1 965 491 DT contre 959 629 DT encourues au cours de l'exercice 2019, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Exercice 2020</b>	<b>Exercice 2019</b>
Autres charges d'exploitation	1 516 253	592 375
Dotations aux amortissements et aux provisions	449 238	367 254
<b>Total</b>	<b>1 965 491</b>	<b>959 629</b>

## R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent (59 227) DT au titre de l'exercice 2020 contre 208 400 DT au titre de l'exercice 2019, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Exercice 2020</b>	<b>Exercice 2019</b>
Charges financières	137 349	148 816
Intérêts sur effets VN	1 314	36 052
Gains de change	(199 592)	(2 322)
Pertes de change	1 702	25 854
<b>Total</b>	<b>(59 227)</b>	<b>208 400</b>

## R.8. Produits des placements

Les produits des placements réalisés au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 2 846 903 DT contre 6 618 965 DT réalisés au cours de l'exercice 2019, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Exercice 2020</b>	<b>Exercice 2019</b>
Dividendes reçus d'ARTEGROS	-	1 999 940
Dividendes reçus d'ADEV	-	-
Dividendes reçus de l'UIB	-	73 772
Dividendes reçus d'AUTRONIC	288 372	-
Autres dividendes	11 522	10 832
Produits sur placements à court terme	2 547 009	4 534 421
<b>Total</b>	<b>2 846 903</b>	<b>6 618 965</b>

## **R.9. Autres gains ordinaires**

Les autres gains ordinaires totalisent 139 101 DT au titre de l'exercice 2020 contre 151 722 DT au titre de l'exercice 2019, se détaillant comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Exercice 2020</b>	<b>Exercice 2019</b>
Plus-Value sur cession d'immobilisations	49 376	67 971
Autres gains	89 725	83 751
<b>Total</b>	<b>139 101</b>	<b>151 722</b>

### III.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

#### F.1. Amortissements et provisions

Libellé	Montants en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	65 048
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	384 190
<b>Total</b>	<b>449 238</b>

#### F.2. Variation des actifs

Libellé	Solde au 31/12/2020 (a)	Solde au 31/12/2019 (b)	Variation (b) - (a)
Stock	78 239 714	73 512 959	(4 726 755)
Créances clients	26 467 774	27 355 676	887 902
Autres actifs	6 200 272	10 052 733	3 852 461
<b>Variation des actifs</b>	<b>110 907 760</b>	<b>110 921 368</b>	<b>13 608</b>

#### F.3. Variation des passifs

Libellé	Solde au 31/12/2020 (a)	Solde au 31/12/2019 (b)	Variation (a) - (b)
Fournisseurs et comptes rattachés	69 500 794	87 842 456	(18 341 662)
Autres dettes	4 531 967	7 476 218	(2 944 251)
<b>Variation des passifs</b>	<b>74 032 761</b>	<b>95 318 674</b>	<b>(21 285 913)</b>

#### F.4. Plus ou moins-values de cession

Libellé	Montants en DT
Plus-value de cession	(49 376)
<b>Total</b>	<b>(49 376)</b>

#### F.5. Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Montants en DT
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles	(1 248 868)
<b>Total</b>	<b>(1 248 868)</b>

#### F.6. Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles

Libellé	Montants en DT
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	74 232
<b>Total</b>	<b>74 232</b>

### F.7. Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières

<b>Libellé</b>	<b>Montants en DT</b>
Dépôts et cautionnements	(6 528)
<b>Total</b>	<b>(6 528)</b>

### F.8. Encaissements sur cession d'immobilisations financières

<b>Libellé</b>	<b>Montants en DT</b>
Titres immobilisés	700 000
<b>Total</b>	<b>700 000</b>

### F.9. Trésorerie à la clôture de l'exercice

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31/12/2020</b>
Placements à court terme	295 281
BTK	(265)
CCP	-
ATTIJARI BANK	5 233 689
BT	11 098 903
ZITOUNA	457 944
ARAB TUNISIAN BANK	955 447
UIB	21 448 586
AMEN BANQUE	117 562
UBCI	621 240
ABC	21 339
STB	13 430
BNA	3 267 546
BIAT	381 438
BH	4 892
BTL	1 015 831
Effets à l'encaissement	1 640 554
Caisse à fond fixe	7 000
Chèques à encaisser	57 483
Carte bancaire	53
<b>Total</b>	<b>46 637 953</b>

#### IV. Engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Provisions
1- Engagements donnés			
<i>a) Garanties réelles</i>			
Cautionnement (1)	1 350 816	1 350 816	-
<b>Total</b>	<b>1 350 816</b>	<b>1 350 816</b>	-

(1) Cautions douanières et fiscales, cautions de retenue de garantie et cautions sur marchés définitives et provisoires

#### V. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre des exercices 2020 et 2019 se présentent comme suit :

Libellé	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net	22 753 870	21 970 727
Nombre d'actions	38 250 000	38 250 000
<b>Résultat par action</b>	<b>0,594</b>	<b>0,574</b>

Le nombre d'actions en circulation est détaillé comme suit :

Date	Libellé	Actions émises	Valeur nominale	Nombre d'actions	Capital
	Nombre d'actions	38 250 000	1	38 250 000	38 250 000

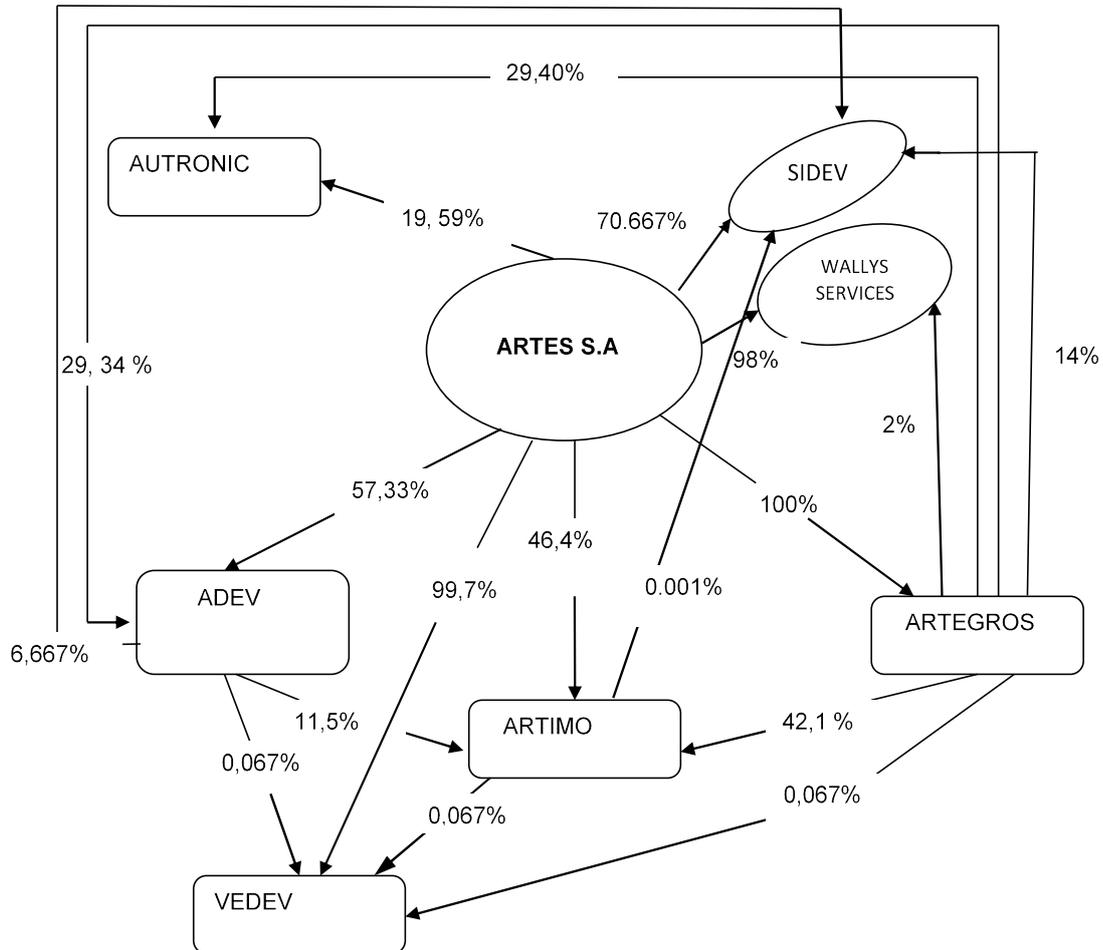
## VI. Notes sur les parties liées

### 6.1. Parties liées

Les parties liées d'ARTES S.A sont constituées de :

#### 1. Parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les parties liées appartenant au Groupe ARTES se présentent comme suit :



#### 2. Parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

Les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES comprennent les sociétés suivantes : DALMAS, AFRIVISION ET SONY, AFRIVISION SERVICES, MAGHREB MOTORS, TMM, IMMOBILIER DE MAGHREB, POINT COM, MINOTERIE LA SOUKRA, ITUCY PEUGEOT, MODERN INDUSTRIE et IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT.

## 6.2. Transactions avec les parties liées

### 1. Transactions avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les opérations avec les parties liées appartenant au groupe ARTES au titre de l'exercice 2020 se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les achats de pièces de rechange facturés par la société ARTEGROS S.A à la société ARTES S.A, s'élèvent à 3 738 663 DT hors TVA et nets de remises. Au 31 décembre 2020, la dette du fournisseur ARTEGROS est nulle.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les ventes réalisées avec la société ADEV SARL s'élèvent à 248 563 DT hors TVA et nets de remises. Au 31 décembre 2019, la créance du client ADEV S.A.R.L présente un solde débiteur de 72 544 DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les ventes réalisées avec la société Wallys Services S.A.R.L s'élèvent à 23 598 DT hors TVA. Au 31 décembre 2020, la créance du client Wallys Services S.A.R.L présente un solde débiteur de 10 305 DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les ventes réalisées avec la société AUTRONIC s'élèvent à 1 118 DT hors TVA. Au 31 décembre 2020, la créance du client AUTRONIC présente un solde débiteur de 1 331 DT.
- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A. a conclu avec la société ARTIMO S.A.R.L une convention pour la mise à disposition de cette dernière, d'une partie de son terrain sis au 39, avenue Kheireddine Pacha. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 72 930 DT en hors taxes.

Cette même convention stipule la facturation par la société ARTIMO S.A.R.L à la société ARTES S.A du loyer du nouveau show-room et des locaux d'administration édifiés sur le terrain propriété de la société ARTES S.A. Pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, le loyer correspondant s'élève à 510 513 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue Kheireddine Pacha, signé le 31 juillet 1998 avec la société ARTEGROS S.A. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 109 396 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A a conclu avec la société ARTEGROS S.A un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais d'assistance facturés par ARTES S.A à ARTEGROS S.A s'élèvent à 269 842 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue Kheireddine Pacha, signé le 16 juin 2006 avec la société ADEV SARL. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 58 344DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A a conclu avec la société ADEV S.A.R.L un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais d'assistance facturés par ARTES S.A à la société ADEV S.A.R.L s'élèvent à 145 861 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2019, la société ARTES S.A a conclu avec la société Wallys Services S.A.R.L un contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue Kheireddine Pacha.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 12 000 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2019, la société ARTES S.A a conclu avec la société Wallys Services S.A.R.L un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais d'assistance facturés par ARTES S.A à la société Wallys Services S.A.R.L s'élèvent à 30 000 DT en hors taxes.

## 2. Transactions avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société « ARTES S.A » avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant l'exercice 2020 au titre des ventes et des réparations de véhicules se présente comme suit :

<b>Société</b>	<b>Chiffre d'affaires HT 2020</b>	<b>Créance au 31/12/2020</b>
DALMAS	56 885	56 832
ITUCY PEUGEOT	471	562
MINOTERIE LA SOUKRA	-	(114)
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	2 235	2 661
AFRI IMMOBILIERE	1 111	1 323
IMMOBILIER DE MAGREB	39 073	14 704
AFRIVISION SONY	-	774
AFRIVISION SERVICES	84 075	99 989
<b>Total</b>	<b>183 850</b>	<b>176 731</b>

- Au cours de l'exercice 2003, un contrat de loyer a été établi entre ARTES S.A et Établissements DALMAS et compagnies S.A.R.L pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour l'entreposage, l'entretien et la livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale, facturée par Établissements DALMAS et compagnies S.A.R.L, s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la charge de loyer s'élève à 422 282 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2008, un contrat de loyer a été établi entre ARTES S.A et IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT pour l'utilisation d'un local sis à l'avenue Kheireddine Pacha, moyennant un loyer annuel de 150 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Au titre de l'exercice 2020, la charge de loyer s'élève à 262 966 DT en hors taxes.
- Les achats effectués par la société ARTES S.A auprès des autres parties liées, autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant l'exercice 2020, se présentent comme suit :

<b>Société</b>	<b>Achats HT 2020</b>	<b>Dettes au 31/12/2020</b>
AFRIVISION SERVICES	-	1 306
SONY AFRIVISION	7 497	359
DALMAS	2 929	395
<b>Total</b>	<b>10 426</b>	<b>2 060</b>

### 3. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

- La rémunération accordée au Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 12 juillet 2019. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 250 000 dinars. Toutefois, la rémunération nette accordée au titre de l'exercice 2020 s'élève à 242 329 DT, vu la démission du Directeur Général en fonction par décision du Conseil d'Administration en date du 09 Octobre 2020.
- La rémunération accordée au nouveau Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 09 Octobre 2020. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 300 000 dinars. La rémunération nette au titre de l'exercice 2020 s'élève à 78 716 DT.
- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2020 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 Août 2020 à un montant global de 45 000 DT, soit 5 000 DT par administrateur.

Par ailleurs, M. Moncef Mzabi, M. Mzoughi Mzabi, M. Sadok Mzabi, la société DALMAS représentée par M. Moncef Mzabi et la société CODEV ont déclaré leur renonciation aux jetons de présence au titre de l'exercice 2019 pour un montant global de 25 000 DT.

- En 2020, un montant de 3 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit.

Les obligations et engagements de la société « ARTES S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020
Avantages à court terme :						
- Rémunération <sup>1</sup>	-	-	545 166	-	-	-
- Jetons de présence						
- Renonciation aux jetons de présence	-	-	-	-	45 000 (25 000)	45 000 -
<b>Total</b>	-	-	<b>545 166</b>	-	<b>20 000</b>	<b>45 000</b>

<sup>1</sup> Rémunération brute et cotisations patronale.

Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société ARTES S.A au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales :

- Le Président du Conseil d'Administration ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.
- Le nouveau Directeur Général ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.
- Le président du comité d'audit permanent de la société ARTES S.A a perçu de la part de la société ARTIMO SARL un salaire Net de 37 152 DT par an en sa qualité de gérant.

## **VII. Note sur la pandémie du COVID 19**

Les premiers mois de l'année 2021 ont été caractérisés par la continuation de la crise sanitaire liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde qui s'était déclenchée au début de l'année dernière et qui a déjà eu des répercussions désastreuses sur l'ensemble de l'économie mondiale, malgré les mesures exceptionnelles liées aux différents secteurs d'activité mises en place jusqu'à aujourd'hui par le gouvernement tunisien et les gouvernements des autres pays dans le but d'atténuer les retombées économiques et sociales de ladite pandémie.

De son côté, la société ARTES S.A a adopté en 2020 les mesures de protection nécessaires pour face à cette pandémie et pour protéger son personnel, notamment celles recommandées par le ministère de la santé. Ses activités ont été affectées à partir du mois de mars 2020 mais une reprise a été constatée à partir du mois de mai grâce à un plan de relance efficace qui a permis à la société de réduire les impacts négatifs de la pandémie sur ses différents business.

A ce jour, mise à part ce qui précède, la direction estime qu'il n'y a pas eu d'éléments à signaler de par leur nature, taille ou incidence pouvant affecter les états financiers clos au 31 décembre 2020 en rapport avec la pandémie et celle-ci n'a pas entraîné de changements significatifs dans les hypothèses et les jugements retenus pour l'établissement des dits états financiers.

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, cette pandémie sévit toujours en 2021, qui conjuguée aux mesures prises par le gouvernement Tunisien sont susceptibles d'avoir un impact sur les états financiers de 2021. Toutefois, à la date de publication des états financiers de 2020, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer ces impacts éventuels mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 24 mai 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

# **RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020**

Tunis, le 04 juin 2021

Messieurs les Actionnaires de la société **ARTES S.A**  
39, Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis Belvédère

## ***I. Rapport sur l'audit des états financiers***

### ***Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société ARTES S.A (« la société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 128 497 504 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 22 753 870 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

## **Reconnaissance des revenus**

### - Description de la question clé de l'audit :

Les revenus figurent à l'état de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 pour un montant s'élevant à 165 544 342 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ce poste est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 159 249 802 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

### - Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information de la société que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

## ***Observation***

Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note VII aux états financiers se rapportant à la pandémie du Covid-19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

## ***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la

direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## ***II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

### ***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

## **Les commissaires aux comptes**

**Les Commissaires aux Comptes Associés**  
**M.T.B.F**

**F.M.B.Z. KPMG TUNISIE**

**Mohamed Lassaad Borji**

**Mohamed Imed Loukil**

# ***Rapport Spécial***

Tunis, le 04 juin 2021

Messieurs les Actionnaires de la société **ARTES S.A**  
39, Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis Belvédère

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

## ***I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)***

Votre conseil d'administration ne nous a pas informés de nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Par ailleurs, nos travaux ont révélé l'existence des conventions et opérations suivantes conclues au cours de l'exercice 2020 :

### Transactions et opérations avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES

- En 2020, les achats de pièces de rechange facturés par la société ARTEGROS S.A à la société ARTES S.A s'élèvent à 3 738 663 DT hors TVA et nets de remises. Au 31 décembre 2020, la dette du fournisseur ARTEGROS S.A est nulle.
- En 2020, les ventes réalisées avec la société ADEV SARL s'élèvent à 248 563 DT hors TVA et nets de remises. Au 31 décembre 2020, la créance sur le client ADEV S.A.R.L présente un solde débiteur de 72 544 DT.
- En 2020, les ventes réalisées avec la société Wallys Services S.A.R.L s'élèvent à 23 598 DT hors TVA. Au 31 décembre 2020, la créance du client Wallys Services S.A.R.L présente un solde débiteur de 10 305 DT.
- En 2020, les ventes réalisées avec la société AUTRONIC s'élèvent à 1 118 DT hors TVA. Au 31 décembre 2020, la créance du client AUTRONIC présente un solde débiteur de 1 331 DT.

## Transactions et opérations avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

- Durant l'exercice 2020, le chiffre d'affaires réalisé par la société ARTES S.A avec les parties liées, autres que les sociétés du Groupe ARTES, au titre des ventes et des réparations de véhicules est présenté au niveau du tableau ci-après :

<b>Société</b>	<b>Chiffre d'affaires HT 2020</b>	<b>Créance TTC au 31/12/2020</b>
DALMAS	56 885	56 832
ITUCY PEUGEOT	471	562
MINOTERIE LA SOUKRA	-	(114)
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	2 235	2 661
AFRI IMMOBILIERE	1 111	1 323
IMMOBILIER DE MAGREB	39 073	14 704
AFRIVISION SONY	-	774
AFRIVISION SERVICES	84 075	99 989
<b>Total</b>	<b>183 850</b>	<b>176 731</b>

- Durant l'exercice 2020, les achats effectués par la société ARTES S.A auprès des parties liées, autres que les sociétés du Groupe ARTES, se présentent comme suit :

<b>Société</b>	<b>Achats HT 2020</b>	<b>Dettes TTC au 31/12/2020</b>
AFRIVISION SERVICES	-	1 306
SONY AFRIVISION	7 497	359
DALMAS	2 929	395
<b>Total</b>	<b>10 426</b>	<b>2 060</b>

## **II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- La société ARTES S.A a conclu avec la société Wallys Services S.A.R.L un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais d'assistance facturés par ARTES S.A. à la société Wallys Services S.A.R.L s'élèvent à 30 000 DT en hors taxes.
- La société ARTES S.A a conclu avec la société Wallys Services S.A.R.L un contrat de location d'un local à usage administratif et commercial, sis à Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les revenus correspondants s'élèvent à 12 000 DT en hors taxes (avec une augmentation de 5% tous les deux ans). Au 31 décembre 2020, la totalité du montant facturé par la société ARTES S.A a été payée par la société Wallys Services S.A.R.L.
- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A. a conclu avec la société ARTIMO S.A.R.L une convention pour la mise à disposition d'une partie de son terrain sis au 39, avenue Kheireddine Pacha - Tunis.  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 72 930 DT en hors taxes

Cette même convention stipule la facturation par la société ARTIMO S.A.R.L à la société ARTES S.A du loyer du nouveau show-room et des locaux d'administration édifiés sur le terrain propriété de la société ARTES S.A. Pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, le loyer correspondant s'élève à 510 513 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue Kheireddine Pacha, signé le 31 juillet 1998 avec la société ARTEGROS S.A. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les revenus correspondants s'élèvent à 109 396 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A. a conclu avec la société ARTEGROS S.A un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais d'assistance facturés par ARTES S.A à ARTEGROS S.A s'élèvent à 269 842 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue Kheireddine Pacha, signé le 16 juin 2006 avec la société ADEV S.A.R.L. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les revenus correspondants s'élèvent à 58 344 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A a conclu avec la société ADEV S.A.R.L un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais d'assistance facturés par ARTES S.A à la société ADEV SARL s'élèvent à 145 861 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2003, un contrat de loyer a été établi entre ARTES S.A et Établissements DALMAS et compagnies S.A.R.L pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour l'entreposage, l'entretien et la livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale, facturée par Etablissements DALMAS et compagnies S.A.R.L, s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la charge de loyer s'élève à 422 282 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2008, un contrat de loyer a été établi entre ARTES S.A et IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT pour l'utilisation d'un local sis à l'avenue Kheireddine Pacha, moyennant un loyer annuel de 150 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Au titre de l'exercice 2020, la charge de loyer s'élève à 262 966 DT en hors taxes.

### **III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants**

**A.** Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération accordée à l'ancien Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 12 juillet 2019. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 250 000 dinars. Toutefois, la rémunération nette accordée au titre de l'exercice 2020 s'élève à 242 329 DT, vu la démission du Directeur Général en fonction par décision du Conseil d'Administration en date du 09 Octobre 2020.
- La rémunération accordée au nouveau Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 09 Octobre 2020. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 300 000 dinars. La rémunération nette au titre de l'exercice 2020 s'élève à 78 716 DT.
- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2020 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 Août 2020 à un montant global de 45 000 DT, soit 5 000 DT par administrateur.

Par ailleurs, M. Moncef Mzabi, M. Mzoughi Mzabi, M. Sadok Mzabi, la société DALMAS représentée par M. Moncef Mzabi et la société CODEV ont déclaré leur renonciation aux jetons de présence au titre de l'exercice 2019 pour un montant global de 25 000 DT.

- En 2020, un montant de 3 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit

**B.** Les obligations et engagements de la société « ARTES S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020
Avantages à court terme :						
- Salaire / Rémunération*	-	-	545 166	-	-	-
- Jetons de présence	-	-	-	-	45 000	45 000
- Renonciation aux jetons de présence	-	-	-	-	(25 000)	-
<b>Total</b>	-	-	<b>545 166</b>	-	<b>20 000</b>	<b>45 000</b>

\* Rémunération brute et cotisations patronale.

#### ***IV. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « ARTES S.A. » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales***

Le Président du Conseil d'Administration ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

L'ancien et le nouveau Directeur Général ne perçoivent aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

Le président du comité permanent d'audit de la société « ARTES S.A » a perçu de la part de la société ARTIMO SARL un salaire Net de 37 152 DT par an en sa qualité de gérant.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations à l'exception des opérations et transactions d'exploitation rentrant dans le cadre des activités courantes de la société.

#### **Les commissaires aux comptes**

**Les Commissaires aux Comptes Associés**  
**M.T.B.F**

**F.M.B.Z. KPMG TUNISIE**

**Mohamed Lassaad Borji**

**Mohamed Imed Loukil**

# **SICAV L'EPARGNANT**

## **SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021**

### **AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 MARS 2021**

En exécution de la mission qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 , nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV EPARGNANT , qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les organes de Direction et d'Administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

#### **Étendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

#### **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la SICAV EPARGNANT au 31 mars 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### **Paragraphe d'observation**

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par SICAV EPARGNANT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable

#### **Vérifications spécifiques**

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV EPARGNANT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

De cette appréciation, il ressort que :

1. La SICAV EPARGNANT emploie 10,2% de son actif net sous forme de certificats de dépôt et obligations émis par la Société Tunisienne de Banque. Cet emploi dépasse le plafond autorisé (fixé à 10%) par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
2. La SICAV EPARGNANT détient 10,31% des emprunts obligataires émis par la banque UIB. Ce taux dépasse le plafond autorisé (fixé à 10%) par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
3. Nous n'avons pas pu vérifier la conformité des placements monétaires de la SICAV EPARGNANT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en l'absence de communication d'informations sur les émissions des certificats de dépôt effectuées par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'État, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'État.

Tunis, le 30 avril 2021

**Le Commissaire aux comptes :**

**Fathi SAIDI**

**BILAN ARRETE AU 31 MARS 2021**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2021</b>	<b>31/03/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<u>195 726 144</u>	<u>158 887 050</u>	<u>187 491 320</u>
Obligations et valeurs assimilées		182 520 172	158 887 050	175 471 289
Titres OPCVM		13 205 972	-	12 020 031
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<u>68 932 065</u>	<u>85 140 181</u>	<u>53 157 629</u>
Placements monétaires	5	63 524 281	83 531 783	43 394 506
Disponibilités		5 407 783	1 608 398	9 763 123
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<u>494 761</u>	<u>245 209</u>	<u>450 779</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<u><b>265 152 969</b></u>	<u><b>244 272 440</b></u>	<u><b>241 099 728</b></u>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	390 189	464 580	439 860
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	52 311	72 391	53 309
<b>TOTAL PASSIF</b>		<u><b>442 500</b></u>	<u><b>536 970</b></u>	<u><b>493 169</b></u>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	9	248 223 637	226 722 513	228 156 242
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		13 521 704	13 589 875	844
Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 965 128	3 423 081	12 449 472
<b>ACTIF NET</b>		<u><b>264 710 469</b></u>	<u><b>243 735 470</b></u>	<u><b>240 606 559</b></u>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<u><b>265 152 970</b></u>	<u><b>244 272 440</b></u>	<u><b>241 099 728</b></u>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2020</i>	<i>Année 2020</i>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	<b>2 361 359</b>	<b>2 359 836</b>	<b>9 042 270</b>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 361 359	2 359 836	9 042 270
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	<b>980 906</b>	<b>1 562 431</b>	<b>5 105 175</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>3 342 264</b>	<b>3 922 268</b>	<b>14 147 445</b>
Charges de gestion des placements	12	(300 937)	(289 095)	(1 149 919)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>3 041 328</b>	<b>3 633 173</b>	<b>12 997 526</b>
Autres produits		10 126	948	209 598
Autres charges	13	(73 643)	(72 649)	(285 377)
Contribution Sociale de Solidarité		-	-	(200)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 977 811</b>	<b>3 561 472</b>	<b>12 921 547</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		(12 683)	(138 390)	(472 075)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>2 965 128</b>	<b>3 423 081</b>	<b>12 449 472</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		12 683	138 390	472 075
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		181 987	18 527	329 689
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		269 908	217 395	311 110
Frais de négociation de titres		(15 542)	(2 106)	(2 113)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>3 414 164</b>	<b>3 795 288</b>	<b>13 560 233</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2020</i>	<i>Année 2020</i>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 414 164</b>	<b>3 795 288</b>	<b>13 560 233</b>
Résultat d'exploitation	2 977 811	3 561 472	12 921 547
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	181 987	18 527	329 689
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	269 908	217 395	311 110
Frais de négociation de titres	(15 542)	(2 106)	(2 113)
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(13 785 644)</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>20 689 746</b>	<b>(3 615 657)</b>	<b>(2 723 867)</b>
<b>Souscriptions</b>			
- Capital	61 589 938	32 859 088	170 054 733
- Régularisation des sommes non distribuables	31 955	4 616	255 921
- Régularisation des sommes distribuables	3 611 498	2 127 257	5 522 885
<b>Rachats</b>			
- Capital	(41 956 444)	(36 134 975)	(172 279 181)
- Régularisation des sommes non distribuables	(34 406)	(9 440)	(283 323)
- Régularisation des sommes distribuables	(2 552 794)	(2 462 203)	(5 994 902)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>24 103 910</b>	<b>179 631</b>	<b>(2 949 279)</b>
<b>ACTIF NET</b>			
En début de période	240 606 559	243 555 838	243 555 838
En fin de période	264 710 469	243 735 470	240 606 559
<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>			
En début de période	2 302 212	2 324 718	2 324 718
En fin de période	2 500 324	2 291 574	2 302 212
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>105,870</b>	<b>106,361</b>	<b>104,511</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,30%</b>	<b>1,52%</b>	<b>5,42%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

**AU 31 MARS 2021**

### **NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV L'EPARGNANT est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire et de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 Janvier 1997 à l'initiative de la « STB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 21 décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV L'EPARGNANT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV L'EPARGNANT » est confiée à la société « STB FINANCE » à partir du 16 juillet 2020 en remplacement de la société « STB MANAGER », le dépositaire étant la « STB ».

### **NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### **NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

### **3.2-Évaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date .

En conséquence, les placements en obligations sont évaluées au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La société détient au 31 mars 2021 :

- Deux lignes de BTA dont les souches ont été ouvertes à l'émission après le premier janvier 2018 ( BTA 12/2027 et BTA 11/2030). Elles sont valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe de taux des émissions souveraines.
- Une ligne de BTA « juillet 2032 ». Elle est valorisée aussi à la valeur actuelle sur la base de la courbe de taux des émissions souveraines.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données, présentées comparativement dans les états financiers arrêtés au 31 mars 2021.

### **3.3-Évaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4-Évaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5-Traitement des opérations de pension livrée**

#### **• Titres mis en pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

#### **• Titres reçus en pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

### **3.6-Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2021 à D : 195.726.144 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% Actif net
<b><u>Obligations et valeurs assimilées</u></b>		<b>175 382 427</b>	<b>182 520 172</b>	<b>68,95%</b>
<b>Obligations de sociétés</b>		<b>82 286 468</b>	<b>85 304 785</b>	<b>32,23%</b>
AB SUB 2010	30 000	999 000	1 033 524	0,39%
AB SUB 2010	20 000	666 000	689 016	0,26%
AB SUB 2011-1	20 000	200 000	204 974	0,08%
AMENBANK 2009 A	20 000	532 600	544 179	0,21%
AMENBANK A 2008	15 000	299 940	313 358	0,12%
AMENBANK B 2008	25 000	1 000 000	1 048 175	0,40%
AMENBANK2009 B	30 000	798 900	822 602	0,31%
AMENBANK 2017 SUB A	50 000	1 920 785	2 086 407	0,79%
AIL 2015-1 B	15 000	600 000	624 466	0,24%
ATBSUB2009 B1	10 000	400 000	415 741	0,16%
ATL SUB 2017	7 000	560 000	576 096	0,22%
ATL SUB 2017	5 000	400 000	411 497	0,16%
ATL 2014-2	10 000	200 000	210 181	0,08%
ATL 2014-2	5 000	100 000	105 091	0,04%
ATL 2014-3 C	10 000	200 000	201 710	0,08%
ATL 2014-3 C	10 000	200 000	201 710	0,08%
ATL 2014-3 C	20 000	400 000	403 419	0,15%
ATL 2015-1 C	30 000	1 200 000	1 253 888	0,47%
ATL 2016-1 C	30 000	1 800 000	1 884 694	0,71%
ATL 2017-1 C	20 000	1 200 000	1 203 282	0,45%
ATL 2017-1 C	30 000	1 800 000	1 804 924	0,68%
ATTIJARI BANK SUB 2015	50 000	2 000 000	2 049 973	0,77%
ATTIJARI LEASING 2014-1 C	20 000	400 000	419 267	0,16%
ATTIJARI.LEASING 2016-1	30 000	1 800 000	1 876 438	0,71%
ATTIJARI/LEASING 2015-1	20 000	800 000	846 911	0,32%
ATTIJARI-LEASING 2014 B	20 000	400 000	406 455	0,15%
BH 2009 A	20 000	614 000	622 948	0,24%
BH SUB 2015 B	50 000	2 000 000	2 100 603	0,79%
BH SUB 2016-1 B	50 000	3 000 000	3 162 247	1,19%
BH SUB 2015 B	50 000	1 922 301	2 077 667	0,78%
BH F SUB 2019-1 C	10 000	1 000 000	1 001 129	0,38%
BH V SUB 2019-1 C	10 000	1 000 000	1 001 007	0,38%
BNA 2009 SUB	28 000	745 640	777 234	0,29%
BNA SUB 2017-1 B	50 000	4 000 000	4 204 533	1,59%

BTE 2011 B	10 000	550 000	553 767	0,21%
BTE 2016 B	50 000	3 000 000	3 032 268	1,15%
BTK 2009 C	10 000	266 300	267 723	0,10%
CIL 2016/1 F	30 000	600 000	631 463	0,24%
CIL 2016/2	15 000	300 000	302 170	0,11%
CIL 2017-1	5 000	200 000	209 228	0,08%
HL 2015-1 B	20 000	800 000	846 111	0,32%
HL 2015-2 B	40 000	1 600 000	1 600 826	0,60%
HL 2016-1	20 000	400 000	418 511	0,16%
HL 2016-2 B	5 000	300 000	306 349	0,12%
HL 2017-1 B	20 000	1 200 000	1 210 117	0,46%
HL SUB 2015-1 B	10 000	400 000	408 749	0,15%
HL 2017-2 B	30 000	2 400 000	2 509 014	0,95%
HL 2017-2 B	2 842	227 360	237 687	0,09%
MEUBLATEX 2015 B	9 000	540 000	565 457	0,21%
STB 2008/2	50 000	1 250 000	1 257 301	0,47%
STB 2008/2	20 000	502 442	505 362	0,19%
STB 2020-1 C FIXE	50 000	5 000 000	5 420 712	2,05%
TL 2014-1 B	20 000	400 000	421 716	0,16%
TL 2014-2 B	20 000	400 000	407 249	0,15%
TL 2015-1 B	30 000	1 200 000	1 266 069	0,48%
TL 2015-2	20 000	800 000	803 669	0,30%
TL 2015-2	10 000	400 000	401 835	0,15%
TL 2016-1 B	30 000	1 800 000	1 910 071	0,72%
TL SUB 2015 B	20 000	800 000	838 093	0,32%
TL SUB 2016	20 000	1 200 000	1 206 194	0,46%
TL 2017-1 B	10 000	800 000	840 620	0,32%
UIB 2009-1 B	40 000	1 065 200	1 098 201	0,41%
UIB 2009-1 C	20 000	900 000	929 657	0,35%
UIB 2011-1 A	20 000	200 000	207 217	0,08%
UIB 2011-1 B	20 000	1 100 000	1 132 960	0,43%
UIB SUB 2015 B	20 000	800 000	837 611	0,32%
UIB SUB 2015 B	10 000	400 000	418 805	0,16%
UIB SUB 2016	50 000	3 000 000	3 041 425	1,15%
UIB SUB 2016	25 000	1 500 000	1 520 712	0,57%
CIL 2016/2	10 000	200 000	201 447	0,08%
ATTIJARI.LEASING 2016-1	5 000	300 000	312 740	0,12%
ATTIJARI.LEASING 2016-1	5 000	300 000	312 740	0,12%
ATTIJARI/LEASING 2015-1	7 000	280 000	296 419	0,11%
ATTIJARI:LEASING 2016-2	3 000	180 000	180 867	0,07%
ATTIJARIBANK SUB 2017 A	3 000	120 000	125 917	0,05%
BH SUB 2018/1 A V	25 000	1 500 000	1 597 403	0,60%
BH SUB 2018-1 CA TF	10 000	600 000	634 935	0,24%
BH SUB 2019/1 B F	15 000	1 500 000	1 501 677	0,57%
BNA SUB-2018/1 A V	25 000	1 500 000	1 565 783	0,59%
CIL 2016/1 F	2 000	40 000	42 098	0,02%

CIL 2017-1	2 000	80 000	83 691	0,03%
HL 2016-2 B	5 000	300 000	306 349	0,12%
HL 2017-03 B	20 000	1 600 000	1 618 516	0,61%
HL 2017-1 B	20 000	1 200 000	1 210 117	0,46%
STB SUB-2019/1 A F	10 000	816 000	838 284	0,32%
TL 2015-1 B	2 000	80 000	84 405	0,03%
TL 2017-1 CA TF	3 000	120 000	125 898	0,05%
TL SUB 2015 B	2 750	110 000	115 238	0,04%
<b>Obligations de L'Etat</b>		<b>2 985 500</b>	<b>3 123 500</b>	<b>1,18%</b>
EMP NATIONAL 2014 B	13 000	248 000	269 469	0,10%
EMPRUNT NATIONAL 2014 C	55 000	2 737 500	2 854 031	1,08%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>90 110 459</b>	<b>94 091 887</b>	<b>35,55%</b>
BTA 04-2024	17 700	17 084 100	18 315 382	6,92%
BTA 03-2026	7 000	6 790 000	6 907 944	2,61%
BTA 01-2024	4 000	3 841 200	3 956 245	1,49%
BTA 08-2022	12 200	11 789 449	12 484 943	4,72%
BTA 10-2026	9 000	8 727 000	9 062 920	3,42%
BTA 04-2023	21 000	20 122 680	21 268 765	8,03%
BTA 03-2027	10 000	9 140 000	9 143 286	3,45%
BTA 12- 2027	3 000	2 721 000	2 786 880	1,05%
BTA 07-2032	3 000	2 573 880	2 704 156	1,02%
BTA 11-2030	8 000	7 321 150	7 461 364	2,82%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>13 012 227</b>	<b>13 205 972</b>	<b>4,99%</b>
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	107 439	13 012 227	13 205 972	4,99%
<b>TOTAL</b>		<b>188 394 654</b>	<b>195 726 144</b>	<b>73,94%</b>
<b>Pourcentage par rapport à l'actif</b>				<b>73,82%</b>

## Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2021 à D : 63.524.281 se détaillant comme suit :

	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% actif net
<b>Comptes à terme STB</b>		<b>34 000 000</b>	<b>34 483 746</b>	<b>13,03%</b>
Placement au 02/05/2021 (au taux de 6,8%) 182 jours		2 000 000	2 044 414	0,77%
Placement au 03/05/2021 (au taux de 6,8%) 183 jours		2 000 000	2 044 414	0,77%
Placement au 04/05/2021 (au taux de 6,8%) 183 jours		2 000 000	2 044 116	0,77%
Placement au 10/05/2021 (au taux de 6,8%) 180 jours		3 000 000	3 062 150	1,16%
Placement au 11/05/2021 (au taux de 6,8%) 180 jours		2 000 000	2 041 135	0,77%
Placement au 23/05/2021 (au taux de 6,8%) 180 jours		1 000 000	1 018 779	0,38%
Placement au 30/05/2021 (au taux de 6,8%) 182 jours		3 000 000	3 054 102	1,15%
Placement au 19/05/2021 (au taux de 7,15%) 91 jours		6 000 000	6 039 492	2,28%
Placement au 23/05/2021 (au taux de 7,12%) 91 jours		4 000 000	4 043 071	1,53%
Placement au 23/04/2021 (au taux de 7,12%) 91 jours		4 000 000	4 042 447	1,53%
Placement au 27/04/2021 (au taux de 7,12%) 91 jours		3 000 000	3 029 963	1,14%
Placement au 28/04/2021 (au taux de 7,12%) 91 jours		2 000 000	2 019 663	0,76%
<b>Prise en pension livrée (*)</b>		<b>9 998 920</b>	<b>10 058 561</b>	<b>3,80%</b>
Pension livrée AMEN BANK au 30/04/2021		6 999 221	7 041 391	2,66%
Pension livrée AMEN BANK au 30/04/2021		2 999 699	3 017 170	1,14%
<b>Certificats de dépôt</b>		<b>18 963 146</b>	<b>18 981 974</b>	<b>7,17%</b>
Certificat de dépôt STB au 17/06/2021 (au taux de 7,23%) 20 jours		1 993 599	1 997 760	0,75%
Certificat de dépôt STB au 21/06/2021 (au taux de 7,23%) 10 jours		4 991 983	4 999 198	1,89%
Certificat de dépôt STB au 22/06/2021 (au taux de 7,23%) 10 jours		1 497 595	1 499 519	0,57%
Certificat de dépôt STB au 23/06/2021 (au taux de 7,23%) 20 jours		1 993 599	1 995 839	0,75%
Certificat de dépôt STB au 25/06/2021 (au taux de 7,23%) 10 jours		1 996 793	1 998 397	0,75%
Certificat de dépôt STB au 28/06/2021 (au taux de 7,23%) 10 jours		3 993 586	3 994 869	1,51%
Certificat de dépôt STB au 29/06/2021 (au taux de 7,23%) 10 jours		2 495 991	2 496 392	0,94%
<b>TOTAL</b>		<b>62 962 066</b>	<b>63 524 281</b>	<b>24,00%</b>
<b>Pourcentage par rapport à l'actif</b>				<b>23,96%</b>

(\*) :

Désignation	Période	taux	Coût d'acquisition	valeur 31/03/2021
Prise en pension 6978 BTA 7,4% février 2030	60 jours	7,23	6 999 221	7 041 391
Prise en pension 2990 BTA 7,4% février 2030	59 jours	7,23	2 999 699	3 017 170

### Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à D : 494.761 contre D : 245.209 au 31/03/2020 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2021</u>	<u>31/03/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Retenues à la source sur BTA	181 089	1 804	207 382
Retenues à la source sur obligations	153 268	83 002	82 993
Autres (*)	160 404	160 404	160 404
<b>Total</b>	<b>494 761</b>	<b>245 209</b>	<b>450 779</b>

(\*): Il s'agit de la charge TCL à récupérer de la société STB MANAGER, l'ancien gestionnaire de la SICAV.

### Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à D :390.189 contre D : 464.580 au 31/03/2020 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2021</u>	<u>31/03/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Gestionnaire	78 194	128 012	79 329
Dépositaire	62 007	59 518	108 996
Commission de distribution	249 988	277 049	251 535
<b>Total</b>	<b>390 189</b>	<b>464 580</b>	<b>439 860</b>

### Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à D :52.311 contre D : 72.391 au 31/03/2020 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2021</u>	<u>31/03/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Conseil du Marché Financier (CMF)	22 564	21 007	22 926
Retenue à la source	22 877	33 878	20 751
Autres (TCL)	6 870	17 506	9 632
<b>Total</b>	<b>52 311</b>	<b>72 391</b>	<b>53 309</b>

### Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2021, se détaillent ainsi :

#### Capital au 31-12-2020

Montant	228 156 242
Nombre de titres	2 302 212
Nombre d'actionnaires	2 957

**Souscriptions réalisées**

Montant	61 589 938
Nombre de titres émis	621 474
Nombre d'actionnaires nouveaux	20

**Rachats effectués**

Montant	(41 956 444)
Nombre de titres rachetés	(423 362)
Nombre d'actionnaires sortants	(85)

**Autres mouvements**

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	181 987
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	269 908
Régularisation des sommes non distribuables	(2 451)
Frais de négociations de titres	(15 542)

**Capital au 31-03-2021**

Montant	248 223 637
Nombre de titres	2 500 324
Nombre d'actionnaires	2 892

**Note 10 : Revenus du portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2021 au 31/03/2021 à D : 2.361.359 contre D : 2.359.836 pour la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 se détaillant ainsi :

	<b>Période du 01/01 au 31/03/2021</b>	<b>Période du 01/01 au 31/03/2020</b>	<b>Année 2020</b>
<b><u>Revenus des obligations</u></b>	<b><u>1 222 353</u></b>	<b><u>1 724 887</u></b>	<b><u>6 262 119</u></b>
- Intérêts	1 222 353	1 724 887	6 262 119
<b><u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u></b>	<b><u>1 139 006</u></b>	<b><u>634 950</u></b>	<b><u>2 780 152</u></b>
- Intérêts ( BTA et emprunt national)	1 139 006	634 950	2 780 152
<b>TOTAL</b>	<b>2 361 359</b>	<b>2 359 836</b>	<b>9 042 270</b>

**Note 11 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2021 au 31/03/2021 à D : 980.906 contre D : 1.562.431 pour la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 se détaillant ainsi :

	<b>Période du 01/01 au 31/03/2021</b>	<b>Période du 01/01 au 31/03/2020</b>	<b>Année 2020</b>
Intérêts des billets de trésorerie	-	-	-
Intérêts des comptes à terme	553 566	945 291	2 780 206
Intérêts des certificats de dépôt	427 339	617 140	2 324 969
<b>TOTAL</b>	<b>980 906</b>	<b>1 562 431</b>	<b>5 105 175</b>

**Note 12 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2021 au 31/03/2021 à D : 300.937 contre D : 289.095 pour la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 se détaillant ainsi :

	<b>Période du 01/01 au 31/03/2021</b>	<b>Période du 01/01 au 31/03/2020</b>	<b>Année 2020</b>
Rémunération du gestionnaire	203 230	195 233	776 569
Rémunération du dépositaire	48 853	46 931	186 675
Commission de distribution	48 853	46 931	186 675
<b>TOTAL</b>	<b>300 937</b>	<b>289 095</b>	<b>1 149 919</b>

**Note 13 : Autres charges**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2021 au 31/03/2021 à D : 73.643 contre D : 72.649 pour la période allant du 01/01/2020 au 31/03/2020 se détaillant ainsi :

	<b>Période du 01/01 au 31/03/2021</b>	<b>Période du 01/01 au 31/03/2020</b>	<b>Année 2020</b>
Redevance CMF	65 138	62 575	248 900
TCL	8 497	10 075	36 440
Autres	8	-	37
<b>TOTAL</b>	<b>73 643</b>	<b>72 649</b>	<b>285 377</b>

**Note 14: Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur**

La gestion de la "SICAV L'EPARGNANT" est confiée à la société STB FINANCE à partir du 16 juillet 2020 en remplacement de la société « STB MANAGER ». STB FINANCE est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en TTC de 0,312% l'an, calculé sur la base de l'actif net.

Les honoraires du commissaire aux comptes sont supportés par le gestionnaire.

La "STB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération en TTC est égale à 0,075% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Par ailleurs, la STB est chargée de la distribution de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération en TTC de 0,075% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

# **SICAV L'INVESTISSEUR**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021**

## **AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2021**

### **Introduction**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV L'INVESTISSEUR arrêtés au 31 Mars 2021 faisant apparaître un total bilan de 1 306 848 Dinars et un actif net de 1 257 080 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### **Étendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 31 Mars 2021, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV L'INVESTISSEUR telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

### **Observations**

Nous attirons l'attention sur la note 3-4 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV L'INVESTISSEUR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

**Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires :**

- 1) Par référence à l'article 2 du décret N° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPCVM et relatif aux ratios d'emploi de l'actif des OPCVM, nous avons constaté que :
  - Les actions d'OPCVM représentent **7,83%** de l'actif net dépassant ainsi le taux de 5% prévu par ledit article.
  - Les liquidités et quasi-liquidités de la SICAV représentent **20,90%** du total de l'actif dépassant ainsi le taux de 20% prévu par ledit article.
  
- 2) Contrairement aux dispositions de l'article 29 du code des OPCVM, nous avons constaté qu'à la date du 31/12/2020, la SICAV L'INVESTISSEUR a employé **13,59%** de son actif en titres émis ou garantis par le même émetteur à savoir, la banque STB, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par ledit article.

Tunis, le 30 avril 2021

**Le Commissaire aux Comptes :**

**ABC AUDIT & CONSEIL**

**Walid AMOR**

**BILAN**  
**Au 31 Mars 2021**  
**(Unité : Dinar Tunisien)**

	<u>NOTE</u>	<u>31/03/2021</u>	<u>31/03/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
<u>ACTIF</u>				
<b>AC 1 - Portefeuille - titres</b>	<u>4-1</u>	<b>1 033 734</b>	<b>996 875</b>	<b>1 061 274</b>
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	<u>4-2</u>	641 826	523 031	623 337
b - Obligations de sociétés	<u>4-3</u>	327 953	411 685	374 892
c - Emprunts d'état	<u>4-4</u>	63 955	62 158	63 046
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>273 115</b>	<b>326 821</b>	<b>266 020</b>
a - Placement monétaires	<u>4-5</u>	102 012	282 238	100 671
b - Disponibilités	<u>4-6</u>	171 103	42 583	165 349
<b>AC 3 - Créances d'exploitation</b>		-	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 306 848</b>	<b>1 321 696</b>	<b>1 327 294</b>
<u>PASSIF</u>				
<b>PA 1 - Opérateurs créditeurs</b>	<u>4-7</u>	25 297	24 472	25 315
<b>PA 2 - Autres créditeurs divers</b>	<u>4-8</u>	24 472	15 003	18 705
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>49 769</b>	<b>39 475</b>	<b>44 020</b>
<u>ACTIF NET</u>				
<b>CP 1 -Capital</b>	<u>4-9</u>	<b>1 226 082</b>	<b>1 223 011</b>	<b>1 252 077</b>
<b>CP 2 - Sommes distribuables</b>		<b>30 998</b>	<b>59 210</b>	<b>31 196</b>
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs	<u>4-10</u>	31 196	54 457	9
b - Sommes distribuables de la période		-199	4 753	31 187
<b>TOTAL ACTIF NET</b>	<u>4-11</u>	<b>1 257 080</b>	<b>1 282 221</b>	<b>1 283 274</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>1 306 848</b>	<b>1 321 696</b>	<b>1 327 294</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Au 31 MARS 2021**  
**(Unité : Dinar Tunisien)**

	<u>Note</u>	Période du 01/01/2021 au 31/03/2021	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
<b><u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u></b>		<b>6 860</b>	<b>7 980</b>	<b>54 822</b>
a - Dividendes	<u>5-1</u>	-	-	23 862
b- Revenus des obligations de sociétés	<u>5-2</u>	6 102	7 214	27 886
c – Revenus des emprunts d'état	<u>5-3</u>	758	766	3 074
<b><u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u></b>	<u>5-4</u>	<b>1 623</b>	<b>5 593</b>	<b>14 477</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>8 482</b>	<b>13 574</b>	<b>69 299</b>
<b><u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u></b>	<u>5-5</u>	<b>-2 472</b>	<b>-2 604</b>	<b>-10 083</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>6 010</b>	<b>10 969</b>	<b>59 216</b>
<b><u>CH 2 - Autres charges</u></b>	<u>5-6</u>	<b>-6 208</b>	<b>-6 216</b>	<b>-27 738</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-199</b>	<b>4 753</b>	<b>31 478</b>
<b><u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u></b>	<u>5-7</u>	-	-	-291
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>-199</b>	<b>4 753</b>	<b>31 187</b>
<b><u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u></b>		-	-	291
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-31 760	-37 838	126 520
* +/- values réalisées sur cession des titres		6 873	931	-96 926
* Frais de négociation de titres		-1 109	-6	-2 875
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>-26 194</b>	<b>-32 159</b>	<b>58 196</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

**AU 31 MARS 2021**

(Unité : Dinar Tunisien)

	Période du 01/01/2021 au 31/03/2021	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
<b><u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b>-26 194</b>	<b>-32 159</b>	<b>58 196</b>
a - Résultat d'exploitation	-199	4 753	31 478
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	-31 760	-37 838	126 520
c - +/- values réalisées sur cession de titres	6 873	931	-96 926
d - Frais de négociation de titres	-1 109	-6	-2 875
<b><u>AN 2 - Distribution des dividendes</u></b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-54 448</b>
<b><u>AN 3 - Transaction sur le capital</u></b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-34 855</b>
<b>a - Souscriptions</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 109</b>
* Capital	-	-	3 219
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-136
* Régularisations des sommes distribuables	-	-	27
<b>b - Rachats</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-37 964</b>
* Capital	-	-	-39 411
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-	1 765
* Régularisation des sommes distribuables	-	-	-317
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-26 194</b>	<b>-32 159</b>	<b>-31 107</b>
<b><u>AN 4 - Actif Net</u></b>			
a - En début de période	1 283 274	1 314 380	1 314 380
b - En fin de période	1 257 080	1 282 221	1 283 274
<b><u>AN 5 - Nombre d'actions</u></b>			
a - En début de période	17 109	17 615	17 615
b - En fin de période	17 109	17 615	17 109
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>73,475</b>	<b>72,791</b>	<b>75,005</b>
<b><u>AN 6 TAUX DE RENDEMENT</u></b>	<b>-2,04%</b>	<b>-2,45%</b>	<b>4,66%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 MARS 2021

### NOTE 1 : CREATION DE LA SOCIETE

La société « **SICAV L'INVESTISSEUR** » est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte et de type distribution créée le 11/02/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

### NOTE 2 : OBJET

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable des entreprises notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3-1 : Prise en compte des actions et valeurs assimilées et des revenus y afférents**

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de ces achats, sont imputés en capital.

Les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins-values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins-values sur cession.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat, à la date de détachement du coupon.

### **3-2 : Prise en compte des droits rattachés aux actions**

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

### **3-3 : Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents**

Les obligations et les bons de trésor assimilables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés, au moment du transfert de propriété, pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat, sont imputés en capital.

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés, est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires, sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus (nets de la retenue à la source libératoire de 20%).

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), ont été soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

### 3-4 : Différences et variations d'estimation du portefeuille

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle du portefeuille titres.

Les cours d'évaluation sont :

- Pour les valeurs cotées, le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date la plus récente ; lorsque les conditions de marché d'un titre donné, dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.
- Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :
  - À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
  - Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
  - À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2021 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations du Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

SICAV L'INVESTISSEUR détient une ligne de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018, elle est valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

- Pour les titres OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition, est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente.

### **3-5 : Evaluation des placements monétaires**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3-6 : Les charges de gestion des placements**

Les charges de gestion des placements sont les rémunérations à attribuer au dépositaire, au réseau des agences de la STB et au gestionnaire suivant des conventions établies respectivement à raison de 0,1% T.T.C, 0,1% T.T.C et 0,5% H.T (au lieu de 0,8% T.T.C) de l'actif net de la SICAV, calculées quotidiennement.

Depuis le 01/10/2018, la société prend en charge la redevance revenant au conseil du marché financier ainsi que la taxe au profit des collectivités locales, initialement supportées par STB Manager, l'ancien gestionnaire de la SICAV. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

De même qu'à partir du 01/01/2019 et outre les charges susmentionnées, la société prend en charge tous les frais liés à sa gestion.

A compter du 16/07/2020, la gestion de la SICAV est assurée par STB Finance intermédiaire en bourse, aux mêmes conditions de rémunérations que STB Manager.

## NOTE 4 - NOTES LIEES AU BILAN

### 4-1 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste a atteint au 31/03/2021 un montant net de 1 033 734 Dinars, se détaillant par valeur comme suit :

PORTEFEUILLE TITRES	Nombre	Prix de Revient	Cours	Valeurs au 31/03/2021	% de l'actif
<b>Actions et droits rattachés</b>		<b>558 196</b>		<b>543 416</b>	<b>41,58%</b>
CARTHAGE CEMENT	20 000	37 908	2,015	40 300	3,08%
CITY CARS	4 000	33 579	9,000	36 000	2,75%
MONOPRIX	8 000	48 349	5,778	46 224	3,54%
SAH	10 000	123 972	12,909	129 090	9,88%
SFBT	4 250	65 785	20,538	87 287	6,68%
SOTIPAPIER	5 000	22 800	3,614	18 070	1,38%
STB	17 000	50 700	3,120	53 040	4,06%
TPR	1 380	3 953	3,950	5 451	0,42%
UADH	15 000	33 450	0,680	10 200	0,78%
UNIMED	14 000	137 700	8,411	117 754	9,01%
<b>Emprunts d'ETAT</b>		<b>58 716</b>		<b>63 955</b>	<b>4,89%</b>
BTA NOV 2021 6.1%	63	58 716		63 955	4,89%
<b>Obligations de SOCIETES</b>		<b>318 630</b>		<b>327 953</b>	<b>25,09%</b>
BH F SUB 2019-1 C	600	60 000		60 068	4,60%
BNA 2009 SUB	1 000	26 630		27 758	2,12%
BNA SUB 2017-1 B	600	48 000		50 454	3,86%
CIL 2016/2	1 200	24 000		24 174	1,85%
HL SUB 2015-1	1 000	40 000		40 875	3,13%
STB 2020-1 C FIXE	200	20 000		21 683	1,66%
STB SUB 2019-1 C	1 000	100 000		102 941	7,88%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>96 883</b>		<b>98 410</b>	<b>7,53%</b>
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	279	33 844	122,916	34 294	2,62%
FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	590	63 039	108,672	64 116	4,91%
<b>TOTAL</b>		<b>1 032 425</b>		<b>1 033 734</b>	<b>79,10%</b>

#### 4-2 : Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Cette rubrique s'élève au 31/03/2021 à un montant de 641 826 Dinars. Elle se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Actions et droits rattachés	558 196	619 359	541 640
Différence d'estimation sur actions et droits	-14 781	-144 715	18 381
Titres OPCVM	96 883	47 717	63 039
Différence d'estimation sur Titres OPCVM	1 527	669	277
<b>Total</b>	<b>641 826</b>	<b>523 031</b>	<b>623 337</b>

#### 4-3 : Obligations de sociétés

Les obligations de sociétés totalisent, au 31/03/2021 à un montant de 327 953 Dinars. Elles se présentent comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Obligations	318 630	401 300	362 630
Intérêts courus	9 323	10 385	12 262
<b>Total</b>	<b>327 953</b>	<b>411 685</b>	<b>374 892</b>

#### 4-4 : Emprunts d'ETAT

Les emprunts d'Etat totalisent, au 31/03/2021 un montant de 63 955 Dinars. Elles se présentent comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
BTA	58 716	58 716	58 716
Intérêts courus à l'achat	0	0	0
Intérêts courus	1 179	1 188	421
Différence d'estimation sur BTA*	4 060	2 255	3 909
<b>Total</b>	<b>63 955</b>	<b>62 158</b>	<b>63 046</b>

\* Ce montant représente la plus-value potentielle constatée sur les BTA en portefeuille au 31/03/2021 et correspond à l'écart entre la valeur actuelle des BTA issue de la courbe des taux des émissions souveraines et leur prix d'acquisition. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que sommes non distribuables et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

#### 4-5 Placements monétaires

Les Placements monétaires s'élèvent au 31/03/2021 à un montant de 102 012 Dinars. Elles se présentent comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Compte à terme STB au 16/05/2021 (6,8% ; 182j)	102 012	0	100 671
Compte à terme STB au 01/06/2020 (TMM+2,5% ; 740j)	0	12 238	0
Compte à terme STB au 05/11/2020 (10% ; 750j)	0	270 000	0
<b>Total</b>	<b>102 012</b>	<b>282 238</b>	<b>100 671</b>

#### 4-6 : Disponibilités

Les disponibilités s'élèvent au 31/03/2021 à un montant de 171 103 Dinars. Elles se présentent comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Avoirs en banque	42 525	42 583	165 349
Sommes à l'encaissement sur ventes de titres	128 578	0	0
<b>Total</b>	<b>171 103</b>	<b>42 583</b>	<b>165 349</b>

#### 4-7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élevant à 25 297 Dinars, au 31/03/2021 se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Gestionnaire	2 044	2 454	2 051
Commission réseau	22 828	21 577	22 517
Commission dépositaire	425	441	747
<b>Total</b>	<b>25 297</b>	<b>24 472</b>	<b>25 315</b>

#### 4-8 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élevant à 24 472 Dinars, au 31/03/2021 se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Etat retenue à la source	280	99	284
Autres créditeurs (CMF)	107	110	108
Impôt à payer	16	37	18
Dirigeants	500	553	500
Jeton de présence	13 335	2 673	10 691
Autres opérateurs créditeurs	10 234	11 530	7 103
<b>Total</b>	<b>24 472</b>	<b>15 003</b>	<b>18 705</b>

#### 4-9 : Capital

Au 31/03/2021, le capital a atteint un niveau de 1 226 082 Dinars, enregistrant ainsi une augmentation de 0,25% par rapport au montant arrêté à la date du 31/03/2020, et une baisse de 2,08% par rapport au capital arrêté à la fin de l'année 2020. Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Capital social	1 331 005	1 367 197	1 367 197
Souscriptions	0	0	3 219
Rachats	0	0	-39 411
Frais de négociation de titres	-1 109	-6	-2 875
Variation d'estimation / actions et droits	-14 781	-144 715	18 381
Variation d'estimation / Emprunts d'Etat	4 060	2 255	3 909
Variation d'estimation / Titres OPCVM	1 527	669	277
Plus-value/ actions et droits	6 537	931	46 926
Moins-value/ actions et droits	0	0	-145 264
Plus-value/Titres OPCVM	337	0	1 793

Moins-value/ Titres OPCVM	0	0	-381
Moins-value/ Emprunts d'Etat	0	0	0
+/- val/report /Titres OPCVM	-277	-87	-87
+/- val/report actions et droits	-18 381	105 489	105 489
+/- val/report Emprunts d'Etat	-3 909	-1 449	-1 449
<b>Sous-total 1</b>	<b>1 305 010</b>	<b>1 330 285</b>	<b>1 357 723</b>
Sommes non distribuables / exercice clos	-78 928	-107 274	-107 274
Régul. des sommes non distribuables (souscription)	0	0	-136
Régul. des sommes non distribuables (rachats)	0	0	1 765
<b>Sous-total 2</b>	<b>-78 928</b>	<b>-107 274</b>	<b>-105 646</b>
<b>Capital</b>	<b>1 226 082</b>	<b>1 223 011</b>	<b>1 252 077</b>

Les mouvements sur le capital, au cours du premier trimestre 2021, se détaillent ainsi :

#### Capital au 31-12-2020

Montant	1 252 077
Nombre de titres	17 109
Nombre d'actionnaires	45

#### Souscriptions réalisées

Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires entrants	0

#### Rachats effectués

Montant	0
Nombre de titres rachetés	0
Nombre d'actionnaires sortants	0

#### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-31 760
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	6 873
Frais de négociation de titres	-1 109
Régularisation des sommes non distribuables	0

#### Capital au 31-03-2021

Montant	1 226 082
Nombre de titres	17 109
Nombre d'actionnaires	45

#### 4-10: Sommes distribuables des exercices antérieurs

Les sommes distribuables des exercices antérieurs s'élèvent au 31/03/2021, à 31 196 Dinars et se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Résultat de l'exercice en instance d'affectation	31 196	54 457	0
Report à nouveau sur arrondi de coupons	0	0	9
	<b>31 196</b>	<b>54 457</b>	<b>9</b>

#### 4-11: Actif net

L'actif net de la société s'élève, à la fin du premier trimestre 2021, à 1 257 080 Dinars, enregistrant ainsi une diminution par rapport au même trimestre de l'année 2020 de 1,96%.

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Capital	1 226 082	1 223 011	1 252 077
Sommes distribuables	30 998	59 210	31 196
<b>Total</b>	<b>1 257 080</b>	<b>1 282 221</b>	<b>1 283 274</b>

#### NOTE 5 - NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

##### 5-1 : Dividendes

Ce poste enregistre, au titre du premier trimestre 2021, un montant nul.

Désignation	Période du 01/01/2021 au 31/03/2021	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des actions	0	0	23 161
Revenus des Titres OPCVM	0	0	700
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>23 862</b>

##### 5-2 : Revenus des obligations de sociétés

Ce poste enregistre, au titre du premier trimestre 2021, un montant de 6 102 Dinars, se détaillant comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2021 au 31/03/2021	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des obligations de sociétés (Potentiel)	9 323	10 385	12 262
Revenus des obligations de sociétés (Report)	-12 262	-14 867	-14 867
Revenus des obligations de sociétés (Réalisé)	9 040	11 696	30 491
<b>Total</b>	<b>6 102</b>	<b>7 214</b>	<b>27 886</b>

### 5-3 : Revenus des emprunts d'Etat :

Ce poste enregistré, au titre du premier trimestre 2021, un montant de 758 Dinars se détaillant comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du
	01/01/2021	01/01/2020	01/01/2020
	au	au	au
	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Revenus des emprunts de l'ETAT (Réalisé)	0	0	3 074
Revenus des emprunts de l'ETAT (Report)	-421	-421	-421
Revenus des emprunts de l'ETAT (potentiel)	1 179	1 188	421
<b>Total</b>	<b>758</b>	<b>766</b>	<b>3 074</b>

### 5-4 : Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires ont atteint un montant de 1 623 Dinars au titre du premier trimestre 2021. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du
	01/01/2021	01/01/2020	01/01/2020
	au	au	au
	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Revenus compte à terme (Potentiel)	2 012	12 238	671
Revenus compte à terme (Report)	-671	-6 758	-6 758
Revenus compte à terme échus	0	0	20 243
Intérêts sur comptes de dépôts	281	113	322
<b>Total</b>	<b>1 623</b>	<b>5 593</b>	<b>14 477</b>

### 5-5 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements ont atteint, au titre du premier trimestre 2021, un montant de 2 472 Dinars. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du
	01/01/2021	01/01/2020	01/01/2020
	au	au	au
	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Rémunération du Gestionnaire (1)	1 850	1 949	7 546
Rémunération de réseau (2)	311	328	1 268
Rémunération du dépositaire (3)	311	328	1 268
<b>Total</b>	<b>2 472</b>	<b>2 604</b>	<b>10 083</b>

(1) : **Rémunération du gestionnaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la gestion à la société « STB MANAGER » moyennant une rémunération de 0,5% HT de l'actif net (anciennement fixée à 0,8% T.T.C) calculée quotidiennement au nouveau taux à partir du 01/01/2019. Cette mise à jour tient compte de la décision du conseil d'administration de la société réuni le

07 Juin 2018 qui prévoit, par ailleurs, la prise en charge par la SICAV de tous les frais liés à sa gestion à compter de la même date susmentionnée.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la « SICAV L'INVESTISSEUR » réuni le 07 juin 2018 a décidé le changement du gestionnaire pour confier la gestion à la société « STB FINANCE ». La SICAV a reçu l'agrément y afférent, du Conseil de Marché Financier, en date du 31/10/2019, et l'a soumis à l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 22/01/2020 pour la mise à jour des statuts.

La nouvelle convention de gestion avec la STB Finance a été conclue le 07/07/2020 mais ledit changement est entré en vigueur à partir du 16/07/2020 selon un communiqué publié par la SICAV au B.O du CMF en date du 10/07/2020. Les conditions de rémunération du gestionnaire sont restées inchangées.

(2) : **Rémunération du dépositaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction de dépositaire à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

(3) : **Rémunération du réseau** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction distributeur à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

#### 5-6 : Autres charges

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du
	01/01/2021 au 31/03/2021	01/01/2020 au 31/03/2020	01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunérations CAC*	1 822	1 842	7 289
Publicité & publications*	1 265	1 339	7 851
Jeton de présence* (i)	2 688	2 673	10 750
Redevance CMF*	311	328	1 268
Impôts et taxes*	121	35	572
Autres charges	2	0	7
<b>Total</b>	<b>6 208</b>	<b>6 216</b>	<b>27 738</b>

\* Toutes les charges liées à la gestion de la SICAV antérieurement supportées par la société « STB Manager », l'ancien gestionnaire de la SICAV, sont désormais prises en charge par la SICAV aux termes de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 07/06/2018 et ce à compter du 01/10/2018 pour la redevance du CMF et la taxe au profit des collectivités locales et à compter du 01/01/2019 pour les autres charges.

(i) La SICAV L'INVESTISSEUR a supprimé, à compter du 1er janvier 2020, la rémunération de son président directeur général en contrepartie de la révision de la valeur de ses jetons de présence. La mise à jour de ces engagements fait suite la décision du conseil d'administration de la société mère STB réuni en date du 19 octobre 2019. Cette décision a été approuvée par l'assemblée générale ordinaire de la SICAV réunie en date du 29/04/2021.

## 5-7 : Régularisation du résultat d'exploitation

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	Période du	Période du	Période du
	01/01/2021	01/01/2020	01/01/2020
	au	au	au
	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Régularisation des sommes distribuables de la période (souscription)	0	0	27
Régularisation des sommes distribuables de la période (rachats)	0	0	-317
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-291</b>

# FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021

## RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2021

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au **31 Mars 2021** qui font apparaître un actif net de **3.882.825 D** et une valeur liquidative égale à **115<sup>d</sup>,649** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **31 Mars 2021** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

### **Conclusion :**

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **31 Mars 2021**.

### **Paragraphes post-conclusion :**

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 3.3 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société FINACorp Obligataire SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Les fonds investis dans des valeurs mobilières et des placements monétaires, représentent **49,66%** de l'actif arrêté à la date du **31 Mars 2021**. Cette proportion est en dessous du seuil minimum de 80% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.

- Les liquidités et quasi-liquidités représentent **50,34%** de l'actif arrêté à la date du **31 Mars 2021**. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- Les fonds investis dans des obligations émises par **AMEN BANK** représentent **11,00%** de l'actif arrêté à la date du **31 Mars 2021**. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis le 30 avril 2021

**Le Commissaire aux Comptes :**

**F.M.B.Z.KPMG TUNISIE**

**Skander MILADI**

**BILAN**

<b>LIBELLE</b>	<b>NOTE</b>	<b>Au 31.03.2021</b>	<b>Au 31.03.2020</b>	<b>Au 31.12.2020</b>
<b><u>ACTIFS</u></b>				
<b>PORTEFEUILLE-TITRES</b>	<b>AC1</b>	<b>1 948 339</b>	<b>1 958 289</b>	<b>2 018 079</b>
a- Actions et valeurs assimilées		194 003	160 100	174 660
b- Obligations		1 754 336	1 798 189	1 843 420
<b>PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES</b>	<b>AC2</b>	<b>1 975 115</b>	<b>1 399 556</b>	<b>1 623 993</b>
a- Placements monétaires		0	0	0
b- Disponibilités		1 975 115	1 399 556	1 623 993
<b>Créances d'exploitations</b>		0	0	0
<b>Autres actifs</b>		0	0	0
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>3 923 454</b>	<b>3 357 845</b>	<b>3 642 073</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>				
		<b>40 629</b>	<b>31 023</b>	<b>34 426</b>
Opérateurs créditeurs	<b>PA1</b>	23 754	16 257	20 812
Autres créditeurs divers	<b>PA2</b>	16 875	14 765	13 614
<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>3 882 825</b>	<b>3 326 822</b>	<b>3 607 647</b>
<b>Capital</b>	<b>CP1</b>	<b>3 364 087</b>	<b>3 003 688</b>	<b>3 158 315</b>
<b>Sommes capitalisables</b>		<b>518 738</b>	<b>323 134</b>	<b>449 332</b>
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		478 264	283 260	297 155
b- Résultat capitalisable de la période		47 929	41 942	150 103
c- Régul.Résultat capitalisable de la période		-7 455	-2 068	2 074
<b>TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS</b>		<b>3 923 454</b>	<b>3 357 845</b>	<b>3 642 073</b>

**ETAT DE RESULTAT**

<b>LIBELLE</b>	<b>NOTE</b>	<b>Du 01.01.2021 au 31.03.2021</b>	<b>Du 01.01.2020 au 31.03.2020</b>	<b>Du 01.01.2020 au 31.12.2020</b>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	<b>PR1</b>	<b>26 912</b>	<b>27 147</b>	<b>102 612</b>
a- Dividendes		0	0	0
b- Revenus des obligations		26 912	27 147	102 612
<b>Revenus des placements monétaires</b>	<b>PR2</b>	<b>34 005</b>	<b>26 006</b>	<b>92 634</b>
<b><u>Total des revenus des placements</u></b>		<b><u>60 918</u></b>	<b><u>53 152</u></b>	<b><u>195 246</u></b>
Charges de gestion des placements	<b>CH 1</b>	-8 164	-6 617	-26 659
<b>REVENUS NETS DES PLACEMENTS</b>		<b>52 754</b>	<b>46 535</b>	<b>168 587</b>
Autres charges	<b>CH 2</b>	-4 825	-4 594	-18 483
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>47 929</b>	<b>41 942</b>	<b>150 103</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		-7 455	-2 068	2 074
<b>SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE</b>		<b>40 474</b>	<b>39 874</b>	<b>152 177</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>7 455</b>	<b>2 068</b>	<b>-2 074</b>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 449	235	-5 451
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		1 406	2 006	12 592
Frais de négociation de titres		0	0	0
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>50 783</b>	<b>44 182</b>	<b>157 245</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

<b>LIBELLE</b>	<b>Du 01.01.2021 au 31.03.2021</b>	<b>Du 01.01.2020 au 31.03.2020</b>	<b>Du 01.01.2020 au 31.12.2020</b>
<b><u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b><u>50 783</u></b>	<b><u>44 182</u></b>	<b><u>157 245</u></b>
a- Résultat d'exploitation	47 929	41 942	150 103
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 449	235	-5 451
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	1 406	2 006	12 592
d- Frais de négociation de titres	0	0	0
<b><u>Distributions de dividendes</u></b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b><u>Transactions sur le capital</u></b>	<b><u>224 394</u></b>	<b><u>-673 607</u></b>	<b><u>-505 845</u></b>
<b>a- Souscriptions</b>	<b>1 500 131</b>	<b>140 741</b>	<b>846 798</b>
- Capital	1 309 200	127 700	752 900
- Régularisation des sommes non distribuables	1 808	201	867
- Régularisation des sommes capitalisables	189 123	12 840	93 030
<b>b- Rachats</b>	<b>1 275 737</b>	<b>814 348</b>	<b>1 352 643</b>
- Capital	1 106 100	741 900	1 217 600
- Régularisation des sommes non distribuables	1 991	1 002	1 442
- Régularisation des sommes capitalisables	167 646	71 446	133 600
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>275 178</b>	<b>-629 425</b>	<b>-348 600</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>			
a- Début de période	3 607 647	3 956 247	3 956 247
b- Fin de période	3 882 825	3 326 822	3 607 647
<b><u>NOMBRE D' ACTIONS</u></b>			
a- Début de période	31 543	36 190	36 190
b- Fin de période	33 574	30 048	31 543
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>115,649</b>	<b>110,716</b>	<b>114,372</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</b>	<b>4,528%</b>	<b>5,143%</b>	<b>4,623%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETEES AU 31 MARS 2021

(Unité en Dinars Tunisiens)

### PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination : FINACORP OBLIGATAIRE SICAV (FINA O SICAV) ;

Forme juridique : Société d'Investissement à Capital Variable ;

Catégorie : Obligataire ;

Type de l'OPCVM : OPCVM de capitalisation ;

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres ;

Législation applicable : Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application ;

Règlement du Conseil du Marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Siège social : Rue du Lac Loch Ness -Les Berges du Lac - 1053 Tunis ;

Capital initial : 1.000.000 dinars divisés en 10.000 actions de 100 dinars chacune ;

Agrément du CMF : Agrément n°49-2006 du 27 décembre 2006 ;

### NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Mars 2021** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Mars 2021**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Mars 2021** sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### **3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3-3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **31 Mars 2021**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

La société FinaCorp Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 01<sup>er</sup> Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3- 4 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **3- 5 Unité monétaire**

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Mars 2021** de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

#### 4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

##### **AC1 : Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au **31 Mars 2021** à 1.948.339 D et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31.03.2021	% de l'Actif	% de l'Actif Net
<b>Obligations</b>		<b>1 713 950</b>	<b>1 754 336</b>	<b>44,71%</b>	<b>45,18%</b>
AB 2008 CAT B	3 000	120 000	125 799	3,21%	3,24%
AB 2009 SUB	1 150	30 625	31 294	0,80%	0,81%
AB 2012 SUB	3 500	70 000	72 372	1,84%	1,86%
AB SUB 2020-03	2 000	200 000	201 936	5,15%	5,20%
AIL 2015-1	1 500	60 000	62 457	1,59%	1,61%
ATL 2015-1	1 500	60 000	62 705	1,60%	1,61%
TLF 2021-1	1 000	100 000	100 000	2,55%	2,58%
INT INTERCALAIRE EO TLF 2021-1(a)	1	935	638	0,02%	0,02%
BTE 2010	3 500	175 000	179 398	4,57%	4,62%
CIL 2016-2	1 000	20 000	20 148	0,51%	0,52%
CIL 2020-1	1 500	135 000	138 635	3,53%	3,57%
HL SUB 2015-1	2 500	100 000	102 205	2,60%	2,63%
HL 2015-2	2 500	100 000	100 069	2,55%	2,58%
HL 2020-03	1 000	100 000	101 400	2,58%	2,61%
STB 2010/1	3 000	79 890	79 974	2,04%	2,06%
TLS 2014/1	3 000	60 000	63 267	1,61%	1,63%
TJL 2016-2	2 000	40 000	40 194	1,02%	1,04%
TJL 2019-1	1 000	80 000	84 830	2,16%	2,18%
UIB 2009/1	2 500	112 500	116 222	2,96%	2,99%
UIB 2012/1	3 500	70 000	70 795	1,80%	1,82%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>187 648</b>	<b>194 003</b>	<b>4,94%</b>	<b>5,00%</b>
GO SICAV	1 612	187 648	194 003	4,94%	5,00%
<b>Total</b>		<b>1 901 598</b>	<b>1 948 339</b>	<b>49,66%</b>	<b>50,18%</b>

(a) Le coût d'acquisition représente le total des intérêts intercalaires entre le 02.03.2021 et le 14.04.2021 soit 935 DT. La valeur de cette ligne représente les intérêts courus échus au 31.03.2021 soit 638 DT.

##### **AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités**

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 31.03.2021	Solde au 31.03.2020	Solde au 31.12.2020
<b>Disponibilités</b>	<b>1 975 115</b>	<b>1 399 556</b>	<b>1 623 993</b>
Compte à terme	300 000	400 000	0
Intérêts courus sur compte à terme	3 979	5 607	0
Avoirs en banque	2 118 910	986 041	1 618 887
Sommes à régler	-453 166	0	0
Intérêts sur Dépôt à vue	5 391	7 908	5 106
<b>Total</b>	<b>1 975 115</b>	<b>1 399 556</b>	<b>1 623 993</b>

Libellé	Coût d'Acquisition	Valeur au 31.03.2021	% de l'Actif	% de l'Actif Net
<b>Compte à terme</b>				
ATB CAT 06.01.2021 (90J) 7.12%	300 000	303 979	7,75%	7,83%
<b>Total</b>	<b>300 000</b>	<b>303 979</b>	<b>7,75%</b>	<b>7,83%</b>

**Note sur les passifs :**

Libellé	Solde au 31.03.2021	Solde au 31.03.2020	Solde au 31.12.2020
<b>PA1 : Opérateurs Créditeurs</b>			
Frais du gestionnaire	6 804	5 244	5 328
Frais du dépositaire	16 951	11 013	15 484
<b>Total</b>	<b>23 754</b>	<b>16 257</b>	<b>20 812</b>
<b>PA2 : Autres créditeurs Divers</b>			
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	6 234	6 244	5 001
Autres Créditeurs (CMF)	400	301	317
Charges budgétisées à payer	10 241	8 220	8 296
<b>Total</b>	<b>16 875</b>	<b>14 765</b>	<b>13 614</b>

**CP1 : Note sur le capital**

<b>Capital au 31.12.2020</b>	
* Montant en nominal	<b>3 154 300</b>
* Nombre de Titres	31 543
* Nombre d'actionnaires	84
<b>Souscriptions réalisées</b>	
* Montant en nominal	<b>1 309 200</b>
* Nombre de titres émis	13 092
<b>Rachats effectués</b>	
* Montant en nominal	<b>1 106 100</b>
* Nombre de titres rachetés	11 061
<b>Capital au 31.03.2021</b>	
* Montant en nominal	<b>3 357 400</b>
* Nombre de Titres	33 574
* Nombre d'actionnaires	84

**NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET**

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
<b>Capital Début de période au 31.12.2020</b>	<b>3 158 315</b>	<b>3 158 315</b>
Souscription de la période	1 309 200	1 309 200
Rachat de la Période	-1 106 100	-1 106 100
<b>Autres Mouvements</b>	<b>2 672</b>	<b>521 410</b>
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	1 449	1 449
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	1 406	1 406
Régularisation Sommes non distribuables	-182	-182
Sommes capitalisables		518 738
<b>Montant Fin de période au 31.03.2021</b>	<b>3 364 087</b>	<b>3 882 825</b>

**PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres**

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.03.2021	Du 01.01.2020 au 31.03.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
<b>Revenus Des Obligations</b>			
Intérêts	26 912	27 147	102 612
<b>Total</b>	<b>26 912</b>	<b>27 147</b>	<b>102 612</b>

**PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires**

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.03.2021	Du 01.01.2020 au 31.03.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
Intérêts sur certificats de dépôt	24 337	5 953	34 589
Intérêts sur comptes de dépôt	9 668	20 053	58 045
<b>Total</b>	<b>34 005</b>	<b>26 006</b>	<b>92 634</b>

**Note sur les charges de gestion :**

Libellé	Du 01.01.2021 au 31.03.2021	Du 01.01.2020 au 31.03.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020
<b>CH1 : Charges de gestion des placements</b>			
Rémunération du gestionnaire	6 697	5 138	20 709
Rémunération du dépositaire	1 467	1 479	5 950
<b>Total</b>	<b>8 164</b>	<b>6 617</b>	<b>26 659</b>
<b>CH2 : Autres Charges</b>			
Rémunération du CAC	1 233	1 243	5 000
Redevance CMF	1 126	863	3 481
Charges diverses	1	1	3
Charges budgétisées	2 466	2 486	10 000
<b>Total</b>	<b>4 825</b>	<b>4 594</b>	<b>18 483</b>

## **5 - AUTRES INFORMATIONS**

### **5- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACorp » au **31 Mars 2021** s'élève à 6.697 DT.

### **5- 2 Rémunération du dépositaire**

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **31 Mars 2021** s'élève à 1.467 DT.